

SWISSFOOTBALLLEAGUE

RAPPORT ANNUEL

2015/16



Point fort
EUROPE

LA SFL EN BREF

La Swiss Football League (SFL) est l'une des trois sections indépendantes de l'Association Suisse de Football (ASF), avec la Première Ligue et la Ligue Amateur. La SFL existe depuis 1933, année de création sous le nom de Ligue Nationale. Elle est responsable de l'organisation du championnat d'élite du football helvétique, soit les deux ligues professionnelles d'aujourd'hui, la Raiffeisen Super League et la Brack.ch Challenge League. Le but de la SFL est la promotion du football non-amateurs et du football d'élite juniors. Avec ses 20 clubs, elle constitue l'un des piliers du football suisse des clubs. Le siège de la SFL se situe à Muri près de Berne.

POIDS DU
NOUVEAU TROPHÉE DE RSL

13 kg

HEURES DE TRAVAIL POUR CRÉER
LE NOUVEAU TROPHÉE DE RSL

920

HAUTEUR DU
NOUVEAU TROPHÉE DE RSL

73 cm

BUTS EN
RSL ET BCL

1'043

POSITION DANS LE CLASSEMENT
UEFA ÉTABLI SUR 5 ANS

12

JOUEURS UTILISÉS
RSL ET BCL

550

CLUBS SUISSES
AYANT DÉJÀ PARTICIPÉ À
UNE COUPE D'EUROPE

18



NOMBRE DE JOUEURS SUISSES
ÉVOLUANT DANS UNE LIGUE
DU «BIG-5»

42



CONTENU

Rétrospective annuelle	6
Le mot du Président	7
Rapport de la direction	8
Organigramme	16
Rapport annuel des commissions	18
Moments inoubliables	26
SFL Award Night	32
Statistiques	36
Classements	48
Coupes européennes	50
Point fort Europe	52
Editorial de Claudius Schäfer	54
Statistiques	58
Interview avec Urs Siegenthaler	62
Les clubs suisses en Coupes d'Europe	64
Rapport financier	66
Rapport sur la situation financière	68
Rapport de l'organe de révision	73
Compte d'exploitation ordinaire	75
Bilan	80
Tableau des flux de trésorerie	82
Annexe aux comptes annuels	83
Sponsors	88
Impressum	91



P. **8**

RAPPORT DE LA DIRECTION

L'objet du désir: la SFL présente le nouveau trophée de champion de la Raiffeisen Super League



P. **52**

POINT FORT EUROPE

La Suisse au sein de l'Europe du football: déclaration du CEO de la SFL, Claudius Schäfer, Interview avec Urs Siegenthaler, Statistiques et le grand classement des Coupes d'Europe

P. **22**

RAPPORT DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Le président de la commission, Daniele Moro, au sujet du «cas FC Bienne»



P. **26**

MOMENTS INOUBLIABLES

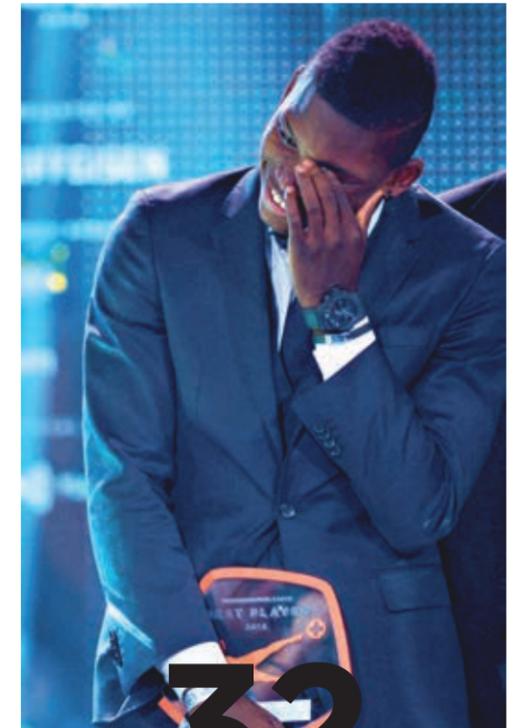
Le FC Bâle champion de Suisse pour la 7^e fois consécutive



P. **36**

STATISTIQUES DE RSL ET BCL

Buts, joueurs, équipes, spectateurs: les principaux chiffres retraçant la saison 2015/16



P. **32**

3^E SFL AWARD NIGHT

Breel Embolo et le Grasshopper Club Zurich sont les grands triomphateurs



LE MOT DU PRÉSIDENT



HEINRICH SCHIFFERLE
Président SFL

Heinrich Schifferle (63 ans) est membre du Comité de la Ligue depuis 1999 et Président de la Swiss Football League depuis 2011.

«LE PRÉVISIBLE ET L'IMPRÉVU»
2015/16 constituait une saison particulièrement riche en événements des deux sortes. Le septième titre consécutif du FC Bâle ressort de la catégorie du prévisible, comme la lutte acharnée caractérisant l'attribution des autres places qualificatives pour les compétitions européennes ou encore le travail sérieux effectué dans la quasi totalité des clubs des deux ligues professionnelles. Avec ce dernier point, on touche cependant aussi à l'imprévu: la faillite du FC Bienne, événement d'autant plus fâcheux que notre procédé d'octroi des licences jouit d'une bonne réputation dans toute l'Europe. Ce point noir vient entacher l'excellent labeur qu'accomplissent nos clubs par leur gestion des affaires compétente.

C'est le moment aussi de remercier toutes les instances responsables de la SFL, Commission de discipline en tête, pour leur travail. Elles ont prouvé que notre organisme était en mesure de réagir de manière adéquate et calme à l'imprévu. La SFL a parfaitement rempli son rôle de prestataire de service en faveur des clubs et du football helvétique.

C'est sans doute aussi à la catégorie des imprévus qu'émerge la relégation du FC Zurich en Brack.ch Challenge League (BCL). Si de telles surprises constituent la glorieuse incertitude du sport, elles sont fâcheuses pour celui qui les subit, mais de telles «sensations» nous valent aussi des moments de suspense.

Bien entendu, j'espère que la saison 2016/17 soit passionnante – dans le sens du spectacle offert aux supporters et amoureux du foot. La BCL y contribuera avec le nombre de belles et ambitieuses équipes qu'elle recèle. Le niveau sportif de notre deuxième échelon de football professionnel a connu une hausse de qualité marquée ces dernières saisons. Un signe positif émane du football suisse, qui justifie l'existence de deux classes de jeu à dix clubs. Bien sûr, on espère que la Raiffeisen Super League offrira du suspense dans la lutte pour le titre, tout comme dans la conquête des places en coupes européennes.

L'AVIS DU PRÉSIDENT SUR QUELQUES PRINCIPES PHILOSOPHICO-FOOTBALLISTIQUES:

ARRIÈRE CENTRAL OU AVANT-CENTRE?
«Arrière central. L'attaque commence toujours derrière.»

RONALDO OU MESSI?
«Ronaldo. Pour sa plus grande personnalité.»

BUNDESLIGA OU PREMIER LEAGUE?
«Bundesliga. Elle m'est plus proche.»

ISLANDE OU PAYS DE GALLES?
«Pays de Galles. Je trouve que Gareth Bale est un joueur magnifique.»

PELÉ OU MARADONA?
«Pelé – sans discussion!»

BARCELONE OU REAL MADRID?
«Real Madrid. Je le ressens comme un club plus grand.»

MOURINHO OU GUARDIOLA?
«Guardiola. Parce qu'il possède moins de travers.»

LES VERTUS GERMANIQUES OU LA SAMBA BRÉSILIENNE?
«Les vertus allemandes. À la longue, elles sont plus efficaces.»

HEINRICH SCHIFFERLE
Président de la Swiss Football League

RAPPORT DE LA DIRECTION SFL



ROGER MÜLLER
Médias et Marketing



CLAUDIUS SCHÄFER
CEO



SILVANO LOMBARDO
Compétition et Opérations



MARC JUILLERAT
Droit et Licences



DOMINIQUE HUBER
Sécurité et Prévention

Durant l'exercice 2015/16, la Swiss Football League (SFL) a accompli un pas important vers l'avenir, avec la mise au concours des droits médiatiques des images animées 2017+. Durant cet exercice, le «cas FC Bienne» a également occupé les instances de la Ligue, se soldant par le retrait de la licence du club. Lors de l'AG extraordinaire qui s'ensuit, les représentants des clubs ont décidé de renforcer les dispositions du règlement d'octroi des licences. Les bons souvenirs ont concerné la présentation du nouveau trophée de champion de Suisse et la campagne d'intégration «Together2016», mettant en évidence l'intégration favorisée grâce au football.

L'AFFAIRE DU FC BIENNE

Durant la saison 2015/16, la Swiss Football League a été très accaparée par le dossier du FC Bienne. Après l'accord de la Commission des licences en automne 2015 de transmettre la majorité des actions à Carlo Häfeli à condition de remettre chaque trimestre à la SFL les résultats financiers actualisés, le club de Brack.ch Challenge League (BCL) a enfreint à plusieurs reprises au cours des mois suivants cette condition en rapport avec l'obtention de la licence et il a violé à plusieurs reprises l'obligation d'information envers la ligue, particulièrement en ce qui concerne la confirmation du paiement des salaires et des cotisations sociales des joueurs et des fonctionnaires. Ces diverses infractions contre les dispositions en vigueur ont entraîné des amendes contre le club et son président ainsi que le retrait de huit points dans le cadre du championnat.

Le 24 avril 2016, les joueurs du FC Bienne ont fait grève suite aux salaires impayés et ils ne se sont pas présentés pour le match contre le FC Lausanne-Sport. Suite à cela, la Commission de discipline (CD) a accordé la victoire 3:0 aux Vaudois par forfait. Trois jours plus tard, la CD retirait au FC Bienne avec effet immédiat sa licence pour le championnat de BCL car elle était arrivée à la conclusion que, dans les conditions actuelles, la FC Biel/Bienne Football SA n'était plus en mesure d'assurer une exploitation contrôlée du club dans le respect des dispositions du règlement des licences. La décision n'étant pas assortie de l'effet suspensif, le FC Bienne se voyait immédiatement exclu du championnat.

Et, après que le Tribunal de recours ait rejeté le recours du FC Bienne contre le retrait de sa licence, toutes les rencontres de la deuxième partie de la saison avec participation biennoise ont été annulées et notées avec zéro point pour les deux équipes. Il était dès lors acquis que le club du Seeland serait relégué de la BCL et lors des six dernières journées de la BCL, seuls neuf clubs ont disputé le championnat.

Les expériences faites lors l'affaire du FC Bienne ont conduit à diverses modifications de règlement adoptées lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la SFL de juin 2016 (voir page 14).



UNE NOUVELLE COUPE POUR LE CHAMPION DE RSL

La Swiss Football League a désormais une nouvelle coupe pour le champion de la Raiffeisen Super League (RSL). Ce bijou en argent Sterling plaqué or, dévoilé lors de la 3ème Award Night le 1er février 2016, a été remis pour la première fois le 25 mai 2016 au tout nouveau champion suisse, le FC Bâle. Et un invité surprise, soit la star du tennis suisse et fan du FCB Roger Federer, a remis ce trophée aux Bâlois. La fabrication d'une nouvelle coupe était nécessaire puisqu'après la fin de la saison 2015/16, le FC Bâle a définitivement pu conserver le trophée fabriqué en 1985 après l'avoir gagné à dix reprises.

Cette nouvelle coupe itinérante pèse 13 kilos. Il s'agit au total du sixième trophée du football suisse destiné à honorer le champion suisse. Le créateur de cette œuvre est la Maison Meister Silber

En haut: Le FC Bienne sens dessus dessous au grand dam des fans de ce club de tradition.

En bas: Avec Roger Federer, c'est un homme rompu aux titres, qui a remis le nouveau trophée de champion au FC Bâle.

de Zurich. Six personnes ont travaillé assidûment durant six mois pour créer une coupe digne des futurs champions suisses. 920 heures de travail plus tard, ce brillant résultat de l'artisanat d'art mesurant 73 cm de haut et 50 cm de large était terminé.

Le pouvoir d'intégration inhérent au football était à l'ordre du jour durant l'été de l'EURO.

CAMPAGNE D'INTÉGRATION «TOGETHER2016»

Pour le lancement de la campagne «Together2016», des autochtones et des réfugiés ont fêté ensemble le 18 juin 2016 la journée des réfugiés devant le Palais fédéral à Berne avec un tournoi de Street-Soccer regroupant des personnalités du sport, de la politique et de la culture. Cet événement marquait le début de la campagne commune Together2016: Durant l'été de l'EURO, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont thématiqué la force intégrative du sport en général et du football en particulier. Le projet a été soutenu cette année par la Swiss Football League et par la Fondation Laureus. Cette colla-

laboration s'est concrétisée sur un projet d'une semaine en octobre 2016 lors de laquelle divers clubs de la SFL ont thématiqué la force d'intégration du football.

Déjà lors de la 8ème journée de la saison 2015/16, le football professionnel suisse avait donné un signe fort en faveur de la solidarité en faisant don de CHF 500 pour l'aide aux réfugiés de la Chaîne du Bonheur pour chaque but marqué durant cette journée. Grâce aux 32 buts marqués, cette action a rapporté un montant total de CHF 16'000. Par ailleurs, et en collaboration avec le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et le sponsor principal Raiffeisen, la SFL a distribué 100 ballons de football dans les centres fédéraux pour requérants d'asile. La ligue a ainsi modestement contribué à ce que la force du football atteigne également les gens malmenés par la guerre, la terreur et la persécution.

LE PERSONNEL DE LA SFL

Le 1^{er} novembre 2015, Charline Willemin a pris ses fonctions au sein du secrétariat de la SFL. Elle a remplacé Véronique Emery, qui a voulu relever de nouveaux défis professionnels. En juin 2016, Pascal Santi a rejoint l'équipe pour épauler le département Marketing en tant que Business Development Manager. Enfin, à la fin de la saison, l'ancien directeur et Senior Manager Edmond Isoz a quitté la SFL. Durant l'année sous rapport il était encore employé à raison de 50 pour cent comme Technical Advisor.



Les idoles des jeunes, tel Stéphane Chapuisat, se sont retrouvées le 18 juin 2016 sur la Place fédérale pour soutenir la campagne «Together2016».



Claudius Schäfer parle aux représentants de l'European Professional Football Leagues (EPFL), en tant que nouveau membre du comité.

EPFL

En octobre 2015, lors de l'Assemblée générale de l'EPFL (European Professional Football Leagues) à Varsovie, le CEO de la Swiss Football League, Claudius Schäfer, a été élu à l'unanimité au comité de l'Association des ligues européennes. Il succède à Edmond Isoz au sein de ce Board of Directors composé de 12 membres.

DROIT ET LICENCES

Procédure d'octroi des licences pour la saison 2016/17

Dans le cadre de la procédure de première instance d'octroi des licences, la Commission des licences de la SFL a octroyé le sésame pour la saison 2016/17 aux dix clubs de la RSL, à sept clubs de la BCL et à deux candidats à la promotion de la Promotion League. Le non-respect des critères de licence dans le domaine financier a été déterminant pour le refus d'octroi de la licence au FC Chiasso, au FC Le Mont LS et au FC Bienne. Alors que Bienne renonçait à faire recours, Chiasso et Le Mont se sont adressés à l'Autorité de recours pour les licences de la SFL. Et devant la deuxième instance, les deux clubs sont parvenus à apporter les preuves financières exigées pour l'octroi de la licence III qui autorise à participer à la BCL.

Infractions à l'interdiction de primes versées par des tiers

La Commission de discipline avait prononcé une suspension de douze matchs à l'encontre de deux joueurs du FC Lugano pour infraction à l'interdiction de primes versées par des tiers. Lors de la dernière journée de la saison 2014/15 en BCL, les deux joueurs avaient en effet promis aux

joueurs du FC Schaffhouse une prime en cas de victoire contre le concurrent à la promotion le Servette FC, prime qu'ils avaient également versée. Si, dans un premier temps, le Tribunal de recours a confirmé la décision de la commission de première instance, il a cependant jugé que la sanction prononcée était trop sévère et il l'a réduite de deux matchs. Le tribunal a justifié son verdict prioritairement au vu du fait que l'affaire concernée ne pouvait être comparée à une véritable manipulation du résultat d'un match (le «Match Fixing»). En l'état, on ne pouvait pas parler d'une falsification du résultat d'un match mais bien d'une incitation à produire une performance sportive dans le sens de la compétition, donc d'une influence exercée avec des moyens interdits par un intervenant non-autorisé. Sur proposition de la SFL, l'ASF s'est basée sur ce cas pour inscrire dans ses règlements une séparation de fait entre une grave incitation à falsifier les matchs et la variante moins grave consistant au versement de primes par des tiers.

Huit matchs de suspension contre Dario Lezcano

Lors du match de championnat Lucerne-GC du 13 septembre 2015, Dario Lezcano avait porté atteinte à l'intégrité corporelle de l'arbitre Fedayi San avec un léger coup de tête et une bourrade dans la poitrine, ceci après que le joueur ait été renvoyé dans les vestiaires suite à un carton jaune-rouge pour réclamations et comportement antisportif. La Commission de discipline (CD) a estimé que les actes de l'attaquant du FCL étaient inacceptables et que le coup de tête représentait une voie de fait contre l'arbitre. Sachant qu'il convient de sanctionner une telle voie de fait nettement plus sévèrement que lorsqu'il s'agit d'une infraction contre un joueur adverse, la CD a suspendu Lezcano pour huit matchs. Le Tribunal de recours a confirmé la décision de la première instance.

Réduction de la capacité minimale des nouveaux stades de BCL

En décembre 2015, le comité de la SFL a décidé de baisser la capacité minimale des nouveaux stades de catégorie B pour les matchs de la BCL de 5'000 à 3'000 places assises. Cette réduction de la capacité minimale de spectateurs doit faciliter le passage de la Promotion League à la deuxième division. Ainsi, il sera

possible aux clubs provenant de régions moins peuplées et ayant un plus petit stade de monter en BCL.

Nouvel accord avec la SAFF

L'Association Suisse de Football (ASF) et la SFL ont conclu un nouvel accord de principe avec l'Association des joueurs professionnels de football (SAFF). Selon cet accord, les organisations décident d'intensifier le dialogue en ce qui concerne les questions actuelles les plus importantes en matière de football. Dans la conscience de l'intérêt général pour le football, il s'agira de trouver des réponses aux défis auxquels les divers acteurs sont confrontés, qu'il s'agisse des associations, des ligues, des clubs ou des joueurs.

MÉDIAS ET MARKETING

Appel d'offres pour les droits médiatiques 2017+

À la fin avril 2016, la SFL lançait la procédure de mise au concours pour l'acquisition des droits mondiaux des images animées des matchs des deux ligues supérieures de la SFL à partir de la saison 2017/18. La SFL a mis au concours un grand nombre de lots de droits. L'objectif de cette répartition des droits consistait à attirer le plus grand nombre possible de participants au marché et de permettre une large diffusion médiatique des matchs des deux classes de jeu par l'entremise de diverses voies et formes de diffusion grâce à la combinaison des droits exclusifs et non-exclusifs. La décision du comité sur l'attribution par la SFL des droits des images animées est tombée en juin 2016 suite à une évaluation poussée des offres présentées à l'aide d'un large catalogue de critères.

Pendant les premiers six mois, l'application a été téléchargée 40'000 fois.

App «SFL Official»

Pour la 2ème phase de la saison 2015/16, la SFL a lancé la nouvelle application «SFL Official». Avec cette application disponible pour Mac et Android, tous les fans de football sont toujours informés des actualités de la RSL et de la BCL.

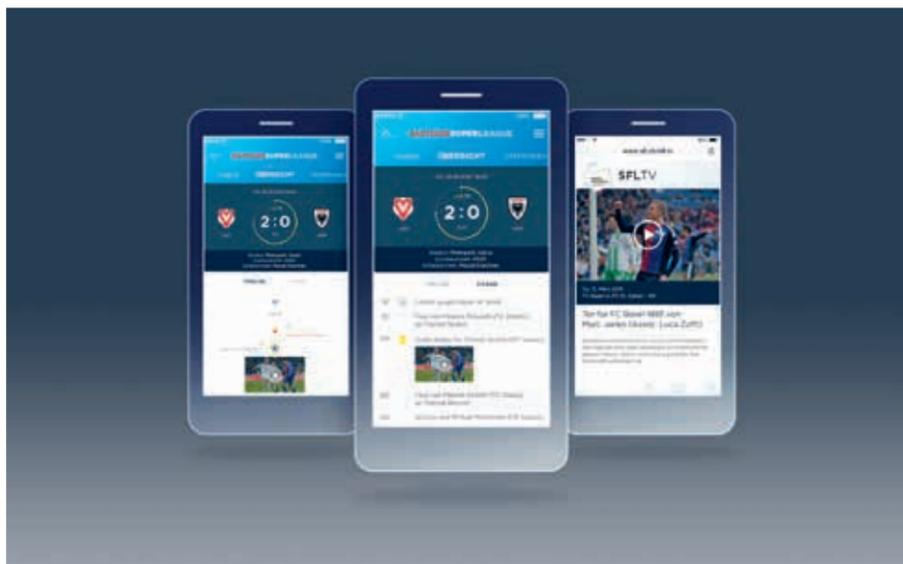
avec les news de la ligue, les résultats en direct avec notifications push, les vidéos des moments forts, les paris et les concours en relation avec le football professionnel suisse. On peut y choisir son club préféré et accéder rapidement aux informations les plus importantes concernant ledit club. Cette application a été téléchargée près de 40'000 fois au cours des six premiers mois.

Near Live Clips

Au printemps 2016, la SFL a présenté une véritable nouveauté. Pour la première fois, le Matchcenter très apprécié sur SFL.CH a proposé les Near Live Clips (vidéos en quasi-conditions du direct) gratuits de toutes les scènes importantes de tous les matchs de la Raiffeisen Super League.

En haut: Grâce à la nouvelle application «SFL Official», vous serez toujours près de votre club.

En bas: Dans le télégramme de chaque partie de RSL, les buts et les autres séquences décisives pourront être consultés quasi en temps réel.



Dans le télégramme de chaque partie de RSL, les buts et chances de but sont disponibles après un court laps de temps sous forme de clips vidéo pour toutes les personnes enregistrées préalablement.

Commercialisation à l'étranger

Désormais, les rencontres de la Raiffeisen Super League sont diffusées dans le monde entier, du Japon à Hawaii et de la Terre de feu jusqu'en Alaska. Près d'un quart de millions de Suisses de l'étranger vivent dans les 45 pays dans lesquels les rencontres du football professionnel suisse sont retransmises grâce aux diffuseurs. Durant la saison 2015/16, des rencontres de RSL ont pour la première fois été diffusées en Angleterre et ce grâce au contrat conclu avec la chaîne BT Sport de la société britannique de télécommunications qui, outre l'Angleterre, couvre également l'Ecosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord.

Les rencontres de la Raiffeisen Super League sont diffusées dans le monde entier.

COMPÉTITION ET OPÉRATIONS

Reports des rencontres

Avant et après la pause hivernale, la météo a joué les trouble-fête au niveau du calendrier des matchs de la SFL. En novembre déjà, la partie de BCL entre Le Mont et Bienne a dû être reportée puisqu'il avait déjà neigé à Baulmes à une altitude de 631 mètres. En février et en mars 2016, de nouvelles chutes de neige entraînaient le report de cinq autres rencontres, deux de la CBL et trois de la RSL. Enfin en mai, de fortes chutes de pluie ont eu raison de la rencontre Winterthour-Xamax de BCL.

Analyse des matchs

La SFL a à nouveau mandaté la maison Prozone, spécialisée dans les analyses vidéo, pour observer un match par journée de RSL avec trois caméras mobiles spéciales. Les données relatives aux caractéristiques physiques des joueurs ont été mises à disposition des départements techniques des clubs pour leur permettre d'analyser le match et de préparer les rencontres. En plus des données physiques,

les clubs se sont vu proposer une analyse de la tactique technique de toutes les rencontres sur la base des images TV. Dans ce deuxième volet, l'analyse a porté sur le déroulement du jeu, sur la qualité des passes et sur le rendement en fonction de la position de jeu.

Records

Le 4 avril 2016, l'attaquant lausannois Walter Pandiani a succédé à Walter Samuel du FC Bâle comme buteur le plus âgé de la SFL. Lors de son but contre le FC Aarau (1-1), l'Uruguayen de 39 ans et 343 jours avait pratiquement deux ans de plus que le détenteur du précédent record, lequel a également amélioré son propre record en Raiffeisen Super League le 13 avril 2016 lors de la victoire 4-1 à Lugano avec 38 ans et 21 jours.

Au niveau des clubs, les records de la saison ont à nouveau été détenus par le FC Bâle. Les Bâlois ont fêté leur septième titre de champion d'affilée, ce qui devient le meilleur résultat de l'histoire du football suisse depuis 1898. Les «Bebbi» ont établi trois records durant l'ère de la Super League (depuis 2003/04): premier club avec 1'000 buts dans la ligue supérieure, 35 journées à la tête du classement (à partir de la deuxième journée) et titre de champion déjà assuré cinq journées avant la fin du championnat (égalisation de leur propre record de la saison 2011/12).

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

FocusOne est reconduit

Durant l'été 2015, le comité a décidé de reconduire en l'état le projet FocusOne et de cibler les rencontres présentant un fort potentiel de violence en priorité

Pendant le printemps 2016 de nombreux matches ont dû être reportés à cause de la neige, ici le stade de Lugano.



dans le périmètre du stade. Pour rappel: afin de mieux pouvoir poursuivre les coupables en cas de comportement délictueux des fans du club invité sur le chemin et dans le secteur visiteurs des stades, la SFL charge une entreprise privée de réunir des témoignages masqués (photos et vidéos) des actes délictueux. Ces documents sont utilisés par la SFL pour prononcer des mesures relevant du droit associatif comme des interdictions de stade. Pour l'identification et pour l'ouverture d'éventuelles procédures pénales, le matériel est mis à la disposition des autorités de poursuites pénales.

DÉCISIONS DE L'AG

Décisions de l'AG ordinaire du 20 novembre 2015

L'année précédente, les représentants des clubs de la SFL avaient adopté une modification des statuts réduisant la durée du mandat du président et des membres du comité à une année pour des raisons de gouvernance d'entreprise. Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 20 novembre 2015, les clubs ont à nouveau accordé leur confiance au président sortant Heinrich Schifferle et aux huit membres sortants du comité.

Au niveau des décisions de l'AG, il convient de relever deux nouvelles exigences envers les clubs dans le cadre de la procédure d'octroi des licences. Afin de lutter contre la manipulation des matchs, la SFL a élaboré, en collaboration avec l'Association suisse de football (ASF), un programme électronique d'éducation et de prévention. Désormais tous les joueurs de RSL et de BCL doivent obligatoirement suivre ce programme. Dans le cadre de l'octroi de la licence, les clubs doivent chaque année confirmer par écrit que leurs joueurs ont complètement suivi le programme.

De plus, les représentants des clubs ont approuvé une nouvelle exigence dans le cadre de la procédure d'octroi des licences selon laquelle chaque club doit confirmer qu'il dispose d'un responsable pour les personnes handicapées. Cette personne a pour tâche d'assurer aux personnes handicapées un accès si possible sans barrière aux matchs et de promouvoir d'autres prestations de services pour les personnes handicapées.

Décisions de l'AG extraordinaire du 2 juin 2016

Les durcissements introduits dans le règlement d'octroi des licences par les représentants des clubs lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la SFL du 2 juin 2016 sont la conséquence directe des expériences faites avec le FC Bienne. Ils prévoient, lors du changement de propriétaire d'un club en dehors de la procédure régulière d'octroi de la licence, d'exiger des gages de sécurité supplémentaires et de pouvoir procéder à des contrôles dans le cadre d'une «procédure réduite d'octroi de licence».

En exigeant une garantie bancaire en faveur de la SFL pour autoriser la modification des rapports de majorité, on veut s'assurer que même après le changement de propriétaire, l'avenir financier du club est assuré au moins pour une partie significative. La mise à disposition d'un tiers des dépenses totales pour le reste de la saison sous licence doit de plus prouver le sérieux du repreneur du club. Et afin de contrôler l'intégrité des fonctionnaires du club nouvellement nommés, les personnes concernées peuvent faire l'objet d'investigations supplémentaires dans le cadre de la «procédure réduite d'octroi de la licence». Ce rapport d'intégrité fera partie des documents d'évaluation permettant à la Commission des licences de déterminer si elle autorise ou non la modification des rapports de majorité.

Par ailleurs, le règlement sur la qualification des joueurs de la SFL a été restructuré et mis à jour. Dans le cadre de cette mise à jour, diverses dispositions figurant déjà dans le règlement de compétition de l'ASF avec un caractère obligatoire, ont été supprimées, alors que d'autre part, divers allègements pour les clubs ont été introduits. Les informations détaillées figurent dans le rapport de la Commission de qualification à la page 23.

Dans le cadre d'une élection complémentaire, les représentants des clubs ont élu le Romand Mathias Burnand comme nouveau président de la Commission de qualification de la SFL.

LIGNE DIRECTRICE DE LA SFL

Être le numéro 1 en Suisse et dans le top-12 en Europe

La SFL organise les compétitions de la RSL et de la BCL.

La SFL assure le financement de l'organisation des compétitions.

La SFL veille aux intérêts communs de ses membres.

La SFL garantit l'égalité de traitement de ses membres et les conditions cadres appropriées pour un déroulement paisible des matches.

La SFL promeut la qualité sportive de ses compétitions, la stabilité financière et l'observation du fair-play financier, des infrastructures modernes dans les lieux de compétition, le développement sportif du football d'élite des juniors.

La SFL développe les recettes et leur potentiel.

La SFL agit de manière crédible et transparente.



ORGANIGRAMME Assemblée générale

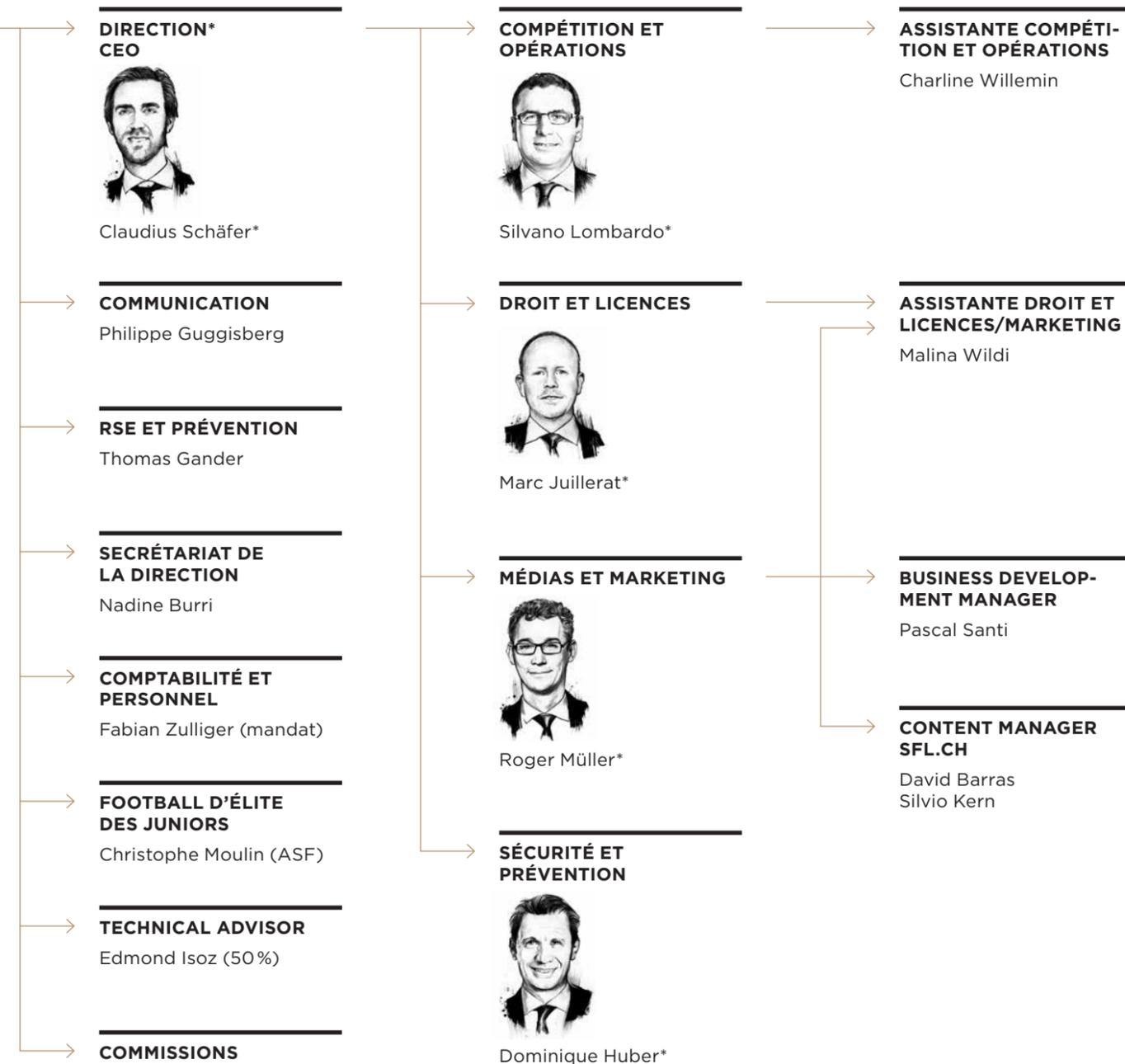
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

10 clubs RSL et 10 clubs BCL



Les organes de la SFL sont l'Assemblée générale (organe faitier), le Comité, l'organe de révision et les autorités juridictionnelles. La durée de mandat, que ce soit pour le Président ou les membres du Comité, ainsi que pour les réviseurs, est d'un an. Il est de trois ans pour les membres des autorités juridictionnelles. L'organe d'élection est l'Assemblée générale, qui convoque, conformément aux statuts, les 20 clubs membres, dont chacun dispose d'une voix.

ORGANIGRAMME Secrétariat



*Membre de la Direction de la Swiss Football League.

Etat au: 30 juin 2016

RAPPORTS ANNUELS DES COMMISSIONS

Vue d'ensemble

Les commissions incarnent les instances du droit de la Swiss Football League. Les statuts font le distinguo entre les autorités juridictionnelles, d'une part, et les autorités consultatives, de l'autre, ne faisant pas partie des organes officiels. Les compétences des autorités juridictionnelles sont fixées dans des règlements entérinés par l'Assemblée Générale, les membres desdites commissions étant élus par l'assemblée. Les membres des autorités consultatives sont nommés par le Comité de la SFL.

AUTORITÉS JURIDICTIONNELLES

COMMISSION DES LICENCES

La Commission des licences est l'autorité compétente de première instance en matière d'octroi des licences aux candidats à une licence. Sur la base des documents, qui lui ont été remis par le Licensing Manager, la Commission des licences peut, soit octroyer la licence demandée, soit octroyer une autre licence que celle demandée, ou encore refuser l'octroi d'une licence.

Président: Bernhard Welten

Vice-président: Olivier Rodondi

Membres: Thierry Bolle, Patrick Bürgi, Pierre Bernard Despland, Giuseppe Gianella, Jakob Huber, Eric Kaltenrieder, Thomas Keel, Reto Leiser, Manfred Raschle, Andrea Rege Colet, Philippe Rosat, Andrea Visani, Vincent Willemin, Oliver Wirz, Sabine Zimmermann

AUTORITÉ DE RECOURS POUR LES LICENCES

L'Autorité de recours pour les licences est compétente en matière de traitement des recours déposés par les candidats à une licence contre une décision de la Commission des licences. Lors du dépôt de son recours, le candidat doit présenter tous les documents pouvant étayer ses arguments. Les décisions de l'Autorité de recours pour les licences sont définitives et sans appel.

Président: Eugen Mätzler

Vice-présidents: Nicolas Cottier, Kaspar Meng

Membres: Gianluca Airaghi, Marc Baly, Mirco Ceregato, Hieronymus Dormann, Marcel Durand, Urs Feierabend, Philippe Frésard, Enea Petrini, Bénédicte Sapin, Udo Schiller, Michael Stauffacher, Vincent Studer, Salome Wolf Kramer, Andreas Wyss, Lukas Züllig

JUGE DE L'ORDONNANCE DISCIPLINAIRE EN MATIÈRE DE COMPÉTITION

Le Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de compétition traite, en tant que juge unique, les infractions disciplinaires commises par les joueurs, les entraîneurs et les entraîneurs assistants, qui peuvent être sanctionnées par ordonnance disciplinaire. Il est compétent pour prononcer, contre un joueur, un entraîneur ou un entraîneur assistant, un blâme ou une sanction ne dépassant pas quatre matches de suspension, ou une suspension de fonction et/ou CHF 2'000 d'amende. S'il estime que la mesure disciplinaire appropriée dépasse sa compétence, il transmettra le dossier à la Commission de discipline SFL.

Juge de l'ordonnance disciplinaire:

Roy Maybud

Remplaçants: Thomas Gysi, Pascal Tschan

JUGE DE L'ORDONNANCE DISCIPLINAIRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Le Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de sécurité traite, comme juge unique, les infractions au règlement de sécurité de la SFL et à ses dispositions d'exécution, qui peuvent être sanctionnées par ordonnance disciplinaire. Il est compétent pour prononcer un blâme ou une amende ne dépassant pas CHF 2'000 contre une personne physique ou CHF 10'000 contre un club. S'il estime que la mesure disciplinaire appropriée

dépasse sa compétence, il transmettra la procédure à la Commission de discipline SFL.

Juge de l'ordonnance disciplinaire:

Dieter Caliezi

Remplaçant: Nicolas Dutoit

COMMISSION DE DISCIPLINE

La Commission de discipline (CD) est compétente en matière d'application des mesures disciplinaires, sous réserve des compétences du Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de compétition et du Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de sécurité. La CD détient les compétences de sanction, qui lui ont été déléguées par l'ASF ou la SFL, et elle détient les compétences générales en matière de procédures disciplinaires de la SFL. Une décision peut être contestée, dans un délai de cinq jours dès sa notification, auprès du Tribunal de recours de la SFL.

Président: Daniele Moro

Vice-président: Alain Ribaux

Membres: Libero Bazzotti, Claudius Ettlinger, Franco Faehndrich, Christoph Henzen, Arnaud Landry, Roman Mayer, Gregor Mercier, Christian Minger, David Moinat, Olivier Righetti, Marcel Rochaix, Jean Pierre Schauble, Jeremy Stephenson, Frédéric Zloczower

COMMISSION DES MUTATIONS

La Commission des mutations supervise les passages des joueurs entre clubs de la SFL et possède, en outre, les compétences qui lui sont conférées par le Règlement de la SFL sur l'encouragement à la formation et à l'éducation. En cas de litige, c'est elle qui fixe, à la demande d'une des parties impliquées, le montant de la contribution de formation, ainsi que le montant et l'exigibilité de l'indemnité de formation et d'éducation. La Commission des mutations n'intervient activement que si les deux clubs concernés ne parviennent pas à un accord à l'amiable.

Présidente: Anne-Louise Gilliéron

Membres: Skander Agrebi, Ruedi Baer,

Olivier Emery, Norbert Senn, Daniel Spicher

COMMISSION DE QUALIFICATION

La mission de la Commission de qualification consiste à accorder à des joueurs non-amateurs le droit (la qualification) de participer, au sein d'un club, à un match de compétition de la SFL. Le Règlement sur la qualification des joueurs de la SFL énonce les conditions préalables pour une qualification, respectivement

les raisons pour lesquelles une qualification ne peut être accordée. Un joueur ne peut, en principe, obtenir sa qualification qu'à l'occasion d'une des deux périodes de qualification fixées.

En dehors de ces périodes, seul un cas social extrême peut justifier une exception à la règle, basée sur une requête fondée jusqu'au 28 février.

Président: Vitus Derungs

Vice-président: Mathias Burnand

Membres: Daniel Bussmann, Mathias Eusebio, Remo Gehr, Gabriele Gilardi, Thomas Hueber, Martin Kindler, Hugo Wüest

TRIBUNAL DE RECOURS

Le Tribunal de recours traite les recours déposés contre les décisions des autorités juridictionnelles (exception faite du Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de compétition, du Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de sécurité et de la Commission des licences). Font également exception à la règle les décisions aux termes des règlements de l'ASF et de la SFL, qui sont définitives.

Président: Martin Sterchi

Vice-présidents: Bruno Cocchi, Etienne Laffey

Membres: Daniel Blaser, Elio Brunetti, Renata Ferrari, Silvano Flückiger, Beat Gut, Bruno Hediger, Vincent Kleiner, Marc Labbé, Goran Mazzucchelli, Albert Rey Mermet, Jörg Schoch, Ernst Staehelin, Markus Stähli

Greffier: Marco Ferrari

COMMISSION DE FORMATION ASF/SFL

La Commission de formation ASF/SFL est formée de représentants à la fois de l'ASF et de la SFL. Elle présente ses requêtes en matière de quotes-parts au fonds de formation SFL, pour les indemnités de formation sur l'encouragement à la formation et à l'éducation dans les clubs, selon les labels ASF/SFL.

Président: Jean Claude Donzé

Membres: Marco di Palma, Edmond Isoz,

Yvan Perroud, Laurent Prince

COMMISSION DE CONCILIATION

La Commission de conciliation est compétente pour les litiges en matière de contrats de travail entre les clubs et les joueurs non-amateurs.

Président: Yves Maître

Membres: Gianluca Generali, Chloé Higgins, Marc Juillerat, Claudius Schäfer

Vous trouverez des informations complémentaires concernant les commissions de la Swiss Football League sur www.sfl.ch

COMMISSION DES LICENCES



BERNHARD WELTEN

Président de la Commission des licences

AUTORITÉ DE RECOURS POUR LES LICENCES



EUGEN MÄTZLER

Président de l'Autorité de recours pour les licences

JUGE DE L'ORDONNANCE DISCIPLINAIRE EN MATIÈRE DE COMPÉTITION



ROY MAYBUD

Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de compétition

JUGE DE L'ORDONNANCE DISCIPLINAIRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ



DIETER CALIEZI

Juge de l'ordonnance disciplinaire en matière de sécurité

En avril 2016, la Commission des licences a examiné en première instance les 23 dossiers des candidats à la licence (y compris ceux de 3 aspirants de la Promotion League). Les 10 clubs de la Raiffeisen Super League (RSL) et 7 clubs de la Brack.ch Challenge League (BCL) remplissaient les conditions. La licence II a été attribuée au FC Lausanne-Sport et au FC Aarau les autorisant à participer à la RSL pour la saison 2016/17. La licence a été refusée en première instance au FC Bienne, au FC Chiasso et au FC Le Mont LS. Le FC Rapperswil-Jona et Servette FC, clubs de la Promotion League, ont reçu la licence pour la BCL, alors qu'elle était refusée au SC Kriens. Les clubs avaient cinq jours pour recourir contre la décision de la Commission des licences.

Pour la première fois, les clubs qui avaient produit des documents dans le délai accordé de 24 heures avaient également la possibilité d'obtenir un rendez-vous pour justifier oralement les documents produits ultérieurement. Un seul club a utilisé cette possibilité. Par ailleurs, et durant l'exercice 2015/16, la Commission des licences a à nouveau dû se prononcer dans deux procédures selon l'art. 8^{quinquies} du règlement sur l'octroi des licences (procédure réduite d'octroi de la licence en cas de modification des rapports de majorité). Elle a approuvé les demandes du FC Biel/Bienne Football AG et du FC Wohlen AG.

La qualité des dossiers produits continue à augmenter et elle se situe à un haut niveau. Les membres de la commission nouvellement élus se sont bien intégrés et les points posant problème dans le cadre de l'octroi des licences ont pu être discutés ouvertement et de façon transparente.

Les procédures de recours ne sont plus la règle au sein de la procédure d'octroi des licences, mais bien l'exception. Cette tendance s'est confirmée lors de l'exercice sous rapport. À bien des niveaux (SFL, clubs, encadrement financier, nets progrès en matière d'infrastructures) du bon travail est effectué. Après que les dix clubs de Raiffeisen Super League (RSL) ainsi que sept des dix clubs de Brack.ch Challenge League (BCL) aient reçu leur licence en première instance, seuls deux clubs de BCL se sont tournés vers l'Autorité de recours pour les licences. Tant le FC Le Mont LS que le FC Chiasso sont parvenus à améliorer leur dossier de manière à obtenir la licence pour la saison 2016/17.

Lorsqu'un club «vacille» – ce qui a malheureusement été le cas du FC Bienne lors de la saison 2015/16 – il sait ce qui lui reste à faire: soit il présente une demande de licence sérieuse avec tous les documents requis, soit il laisse tout simplement tomber. Et c'est ce qui a eu lieu dans le cas cité. Le FC Bienne a renoncé à recourir contre la décision négative d'octroi de licence de la première instance pour la saison 2016/17 – bien conscient qu'il était de l'échec d'un tel recours.

En règle générale, les clubs se sont habitués aux grandes exigences liées à la procédure d'octroi des licences, dans la plupart des cas ils respectent les délais, ils sont au courant des directives et ils remettent des dossiers bien préparés à la SFL.

On relève pour la saison 2015/16 deux suspensions ultérieures (décisions TV), concernant des voies de fait en marge du match, commises par Moussa Konaté (FC Sion) et Taulant Xhaka (FC Bâle). L'instance supérieure ayant jugé que l'acte commis par Konaté n'était pas une voie de fait mais un acte antisportif grave, sa suspension a été réduite de trois à deux matches. Aucun recours n'a été interjeté contre les quatre matches de suspension de Xhaka.

L'instance a dû se pencher sur d'autres questions: d'une part, de juger la décision erronée d'un arbitre et des conditions requises pour une entrée en matière. L'instance a constaté qu'une entrée en matière sur une erreur manifeste d'un arbitre n'est possible que dans des cas exceptionnels. On a admis l'erreur manifeste de l'arbitre et le joueur n'a encouru aucune sanction. D'autre part, il s'agissait de clarifier la possibilité de sanctionner une simulation reconnue comme telle seulement après le match. L'instance est parvenue à la conclusion qu'il n'existe toujours aucune base réglementaire pour prononcer une sanction disciplinaire ultérieure lors de simulations.

Une modification du règlement disciplinaire de l'Association Suisse de Football est entrée en vigueur, stipulant que les manquements disciplinaires des entraîneurs doivent faire l'objet de sanctions immédiates, comme celles des joueurs. L'instance a donc ouvert diverses procédures disciplinaires contre des entraîneurs de clubs.

L'exercice s'est révélé positif et majoritairement calme. La collaboration au sein de l'instance, ainsi qu'avec l'administration SFL a été agréable et les personnes concernées méritent un grand merci.

Au cours de la saison 2015/16, la commission a eu 173 cas à traiter dont 170 ont directement été réglés par le juge de l'ordonnance disciplinaire et son suppléant alors que 3 cas étaient transmis à la Commission de discipline, le Juge de l'ordonnance disciplinaire ayant estimé que les mesures disciplinaires y relatives dépassaient ses compétences. En comparaison avec la saison précédente (172), on enregistre une très légère hausse des procédures ouvertes.

Le montant total des amendes prononcées par le Juge de l'ordonnance disciplinaire et par son suppléant a diminué pour passer de CHF 289'400 à CHF 265'400, ce qui représente une diminution de 8,5%. Le nombre des procédures est pratiquement identique à celui de la saison précédente sachant néanmoins qu'en moyenne, les amendes infligées étaient un peu plus basses.

Une fois de plus, la mise à feu de divers articles pyrotechniques ainsi que le jet d'objets ont été les infractions principales contre le règlement de sécurité de la SFL et ses dispositions d'application. En ce qui concerne les articles pyrotechniques, on a constaté une recrudescence de l'explosion de gros pétards par rapport aux années précédentes. Sachant que le potentiel de risque de ces gros pétards est beaucoup plus élevé que celui des pétards «normaux», les amendes prononcées lors de la mise à feu de tels gros pétards ont été nettement plus hautes que pour les petits. De plus, et comme chaque année, on a relevé des déprédations et quelques débordements ainsi que la présence de banderoles avec des inscriptions dont le contenu n'avait aucun lien avec le sport et qui étaient quelquefois injurieuses.

Octrois de licence en première instance
+1 par rapport à l'exercice précédent

19

Refus d'octroi de licence
(FC Biel, FC Chiasso, FC Le Mont LS, SC Kriens)
+1

4

Octrois de licence en deuxième instance
(FC Le Mont LS, FC Chiasso)
Inchangé

2

Refus d'octroi de licence
-1 par rapport à l'exercice précédent

0

Cas jugés
-10 par rapport à l'exercice précédent

104

Cas transmis à la Commission de discipline

11

Cas jugés
+1 par rapport à l'exercice précédent

173

Cas transmis à la Commission de discipline

3

COMMISSION DE DISCIPLINE



DANIELE MORO

Président de la Commission de discipline

Le cas du FC Bienne a préoccupé le monde du football suisse. Merci de nous expliquer l'affaire du point de vue de la Commission de discipline

Initialement, le FC Bienne n'a pas respecté certaines conditions fixées par la Commission des licences, ce qui lui a valu une amende. Quelques mois plus tard, le club se voyait à nouveau sanctionné par une amende plus élevée ainsi que par un retrait de points pour non-respect des conditions de la Commission des licences ainsi que pour violation de son devoir d'information. Entre mars et avril 2016, quatre procédures disciplinaires supplémentaires ont été ouvertes contre le club pour violations du devoir d'information et en particulier pour infraction à l'art. 8 al. 5 du règlement des licences, à savoir le fait de n'avoir pas remis l'attestation selon laquelle tous les salaires et les charges sociales y afférentes étaient intégralement payés. L'organisation du club était insuffisante et ce dernier ne pouvait plus remplir ses obligations envers les autres clubs et la ligue. Les salaires des joueurs n'étaient plus versés dans les délais et les attestations y relatives des assurances sociales manquaient. Par conséquent, les joueurs avaient fait grève juste avant un match de championnat qui n'avait donc pas pu avoir lieu. La situation était tellement précaire que le 27 avril 2016, il a fallu retirer au FC Bienne sa licence avec effet immédiat.

Quels sont les enseignements que la Commission de discipline a tirés du cas du FC Bienne et quelles sont les adaptations qui doivent être entreprises ou envisagées pour l'avenir?

Suite au cas du FC Bienne, la SFL a renforcé les dispositions du règlement sur l'octroi des licences lors de l'Assemblée générale extraordinaire de la SFL de juin 2016. Dès lors, et en cas de changement de propriétaire d'un club en dehors de la procédure régulière d'octroi des licences, une «procédure réduite d'octroi de licence» doit permettre de contrôler l'intégrité du nouveau propriétaire. Désormais, et lors d'un changement de propriétaire, une garantie bancaire en faveur de la SFL doit être présentée. Ce faisant, on veut garantir que le club puisse répondre, du moins pour une partie significative, à ses obligations financières, même après un changement de propriétaire.

Quel est votre bilan personnel suite à l'affaire du FC Bienne?

Les clubs doivent maîtriser leurs finances également durant la saison. L'organisation d'un club doit être fonctionnelle afin de garantir la bonne gestion des affaires courantes. Pour un club, c'est la condition sine qua non pour pouvoir assurer ses propres obligations financières envers ses employés et envers la ligue.

Quels sont les autres événements et développements qui ont marqué l'exercice 2015/16?

Un cas a occupé la Commission de discipline à la fin de la saison 2014/15, respectivement peu de temps avant le début de la nouvelle saison. Il s'agit de l'affaire en rapport avec l'interdiction de primes versées par des tiers. Cette affaire a fait les gros titres dans la presse. La Commission de discipline a décidé de prononcer des sanctions voire même des suspensions contre les contrevenants.

En résumé, quelle est votre évaluation de l'exercice 2015/16?

Personnellement j'estime que la saison a été positive. Le nombre de cas est resté pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente. La Commission de discipline a pu traiter les cas dans les délais réglementaires, donc de façon correcte et rapide.

Montant des amendes infligées (en milliers de CHF)
-8,6% par rapport à l'exercice précédent

106,2

Cas traités
+1 par rapport à l'exercice précédent

31

COMMISSION DES MUTATIONS



ANNE-LOUISE GILLIERON

Présidente de la Commission des mutations

La Commission des mutations n'a eu qu'un seul cas à traiter alors qu'ils étaient trois l'an passé. C'est fort réjouissant et cela démontre que les clubs respectent le principe de la contribution de formation et qu'ils estiment le travail de formation effectué par les clubs des ligues inférieures. Le montant fixé pour les contributions correspond aux coûts réels et c'est pourquoi il est accepté en l'état et qu'il n'est pas contesté.

Le nombre très faible de cas est un signal positif pour les conditions constructives en matière de formation en Suisse. Du même coup, ce faible nombre de litiges devrait encourager les clubs formateurs à poursuivre leur travail et à effectuer des investissements financiers car ils ne doivent plus craindre d'être «volés» ou de subir des pertes.

Procédures jugées
-2 par rapport à l'exercice précédent

1

COMMISSION DE QUALIFICATION



VITUS DERUNGS

Président de la Commission de qualification

L'Assemblée générale extraordinaire de la SFL du 2 juin 2016 a adopté un règlement de qualification révisé qui permettra à l'avenir de faciliter les procédures. En plus de l'actualisation structurelle du règlement, trois modifications sont à relever: Premièrement la procédure est accélérée puisque le délai pour une qualification qui était alors de cinq jours après l'envoi de la demande est réduit à deux jours ouvrables. Deuxièmement, lors de transferts nationaux définitifs, la signature de l'ancien club n'est plus requise. Ainsi, on supprime une formalité qui a souvent conduit à des litiges inutiles par le passé. Enfin, la troisième nouveauté importante consiste à permettre aux clubs de remettre une demande complète de qualification par courriel. On renonce ainsi à exiger à l'avenir la présentation du document original du contrat de travail. Cette adaptation devrait en principe réduire le travail des clubs. Elle assure de plus une meilleure égalité de traitement des clubs, par exemple ceux du Tessin qui étaient défavorisés pour des raisons géographiques lorsqu'il fallait remettre personnellement et à court terme une demande au secrétariat de la SFL.

L'ancien vice-président de la commission Mathias Burnand, endosse à partir de la saison 2016/17 la fonction de président. L'ancien président Vitus Derungs est désormais engagé auprès de Grasshopper Club Zurich en tant que chef du département droit et administration. Il a remis son mandat de président afin de prévenir toute discussion relative à un éventuel conflit d'intérêt, tout en restant membre de la commission.

Cas jugés

6

Cas de rigueur de joueurs au chômage
+1 par rapport à l'exercice précédent

4

TRIBUNAL DE RECOURS



MARTIN STERCHI

Président du Tribunal de recours

Dans l'ensemble, la charge de travail a clairement augmenté par rapport aux deux dernières années sachant que le Tribunal de recours a enregistré une accumulation de procédures de recours au printemps 2016. Les cas de recours étaient au nombre de dix sachant que l'un était sans objet, que deux ont été retirés et que pour deux autres, le tribunal n'est pas entré en matière (pas d'autorisation pour la signature individuelle). Parmi les cinq recours jugés recevables, quatre ont été rejetés et un a été approuvé. Il s'agissait de la violation de l'interdiction de primes versées par des tiers pour laquelle deux joueurs avaient été sanctionnés par douze matches de suspension chacun par la Commission de discipline. Le Tribunal de recours a réduit la peine à deux matches de suspension pour chaque joueur puisqu'il n'y avait pas manipulation de match à proprement parler.

Le FC Bienne a également donné du fil à retordre au tribunal. Le club avait interjeté un recours contre le retrait avec effet immédiat de sa licence. Le tribunal a rejeté le recours pour autant qu'on puisse entrer en matière. Sachant que le club n'avait pas recouru contre le refus d'octroi de la licence pour la saison 2016/17 par la Commission des licences, il était acquis qu'après la saison 2015/16, sa première équipe ne pourrait plus jouer en Brack.ch Challenge League, indépendamment de son classement final et du nombre de points gagnés. Dès lors, la levée du retrait de licence et le fait de rejouer tous les matches manquants n'y auraient rien changé. Il n'existait donc plus aucun intérêt juridique direct à lever ou à modifier les décisions contestées.

Cas jugés matériellement
+3 par rapport à l'exercice précédent

5

Recours admis

1

COMMISSION DE FORMATION ASF/SFL



JEAN CLAUDE DONZÉ

Président de la Commission de formation
ASF/SFL

Quels ont été les événements et les évolutions les plus significatifs lors de l'exercice 2015/16?

Les 13 partenariats du football d'élite des juniors ont été accompagnés et contrôlés de façon rigoureuse durant toute la saison, afin de poursuivre le développement du système de formation dans toute la Suisse. Un accent particulier a été mis sur le coaching des coaches lors des entraînements et également en phase de compétition, avec une méthode de suivi et d'encadrement des entraîneurs principaux des équipes élite M-15 à M-21.

La nouvelle philosophie de jeu et de formation de l'ASF a été diffusée partout. Tout d'abord par le biais de présentations théoriques avec le soutien de la vidéo et ensuite de façon pratique, sur le terrain d'entraînement.

Dans le cadre de «Footeco» (juniors de 11 à 14 ans), un effort particulier a été réalisé sur le système de détection au niveau national et les détecteurs de talents formés par l'ASF jouent un rôle grandissant.

Quelles modifications sont intervenues dans la perspective du système de formation en vigueur en Suisse (relève, label de formation, Trophée M-21)?

De nombreux projets ont été approuvés par le Comité de la SFL pour les prochaines saisons. Le Trophée M-21 sera supprimé en 2016/17, après avoir récompensé durant neuf ans les clubs de la Swiss Football League accordant leur confiance aux jeunes. Un nouveau concept intitulé «Critères d'efficacité pour la promotion de la relève» lui succédera avec un système de calcul différent et doté de beaucoup plus d'argent (CHF 750'000 par

Partenariats

13

saison, au lieu de CHF 200'000). L'entraînement spécifique des défenseurs devient aussi une nécessité dans notre football et sera introduit dans les partenariats. A plus long terme, une réforme du Label de formation sera mise en pratique à partir de la saison 2017/18.

Comment jugez-vous le travail effectué par les clubs de la SFL en matière de promotion de la relève durant la saison 2015/16, aussi en comparaison des années précédentes?

Ces clubs offrent aux jeunes talents une plateforme pour atteindre le football professionnel et il est réjouissant de constater que 66 joueurs suisses de moins de 21 ans ont connu leur début durant l'exercice écoulé. Si le nombre en BCL est resté stable par rapport à 2014/15 (31 au lieu de 30), il a plus que doublé en RSL (35 au lieu de 17)! Sur les 20 clubs de la Swiss Football League, seul le FC Chiasso n'a aligné aucun néophyte au passeport suisse.

Comment jugez-vous l'évolution des managers des talents? Est-ce qu'ils sont désormais mieux considérés? Des changements sont-ils intervenus?

Les tâches du manager des talents sont très variées et ce poste requiert une immense polyvalence pour accompagner les meilleurs joueurs de manière ciblée. Actuellement on constate avec satisfaction que ce technicien devient de plus en plus influent dans les partenariats, notamment sur le pont qui sépare le football d'élite du monde professionnel. D'ailleurs il y a une constante augmentation du nombre de managers des talents actifs dans le staff technique des équipes de la Swiss Football League.

Montant des versements aux partenariats et à Footeco par la SFL en Mio. de CHF

4,50

COMMISSION DE CONCILIATION



YVES MAÎTRE

Président de la Commission
de conciliation

Au cours de la saison 2015/16, la Commission de conciliation s'est occupée de quatre cas sachant que dans tous les dossiers, la demande de conciliation avait été déposée par un joueur. Dans trois des quatre cas, un accord à l'amiable a heureusement été obtenu avec l'aide de la Commission de conciliation, ce qui a permis d'éviter un lourd investissement financier et en temps dans le cas d'une éventuelle procédure juridique.

Dans le quatrième cas concernant la FC Biel/Bienne Football SA, il n'a pas été possible de lancer une procédure régulière du fait des circonstances entourant ce club.

Demandes de conciliation
+4 par rapport à l'exercice précédent

4

Conciliations ayant abouties

3

MOMENTS INOUBLIABLES

Rétrospective 2015/16



Tour
4

INAUGURATION DE LA TISSOT-ARENA

8.8.2015, 17h45
FC Bienne – FC Wil (0-0)

La Tissot-Arena de Bienne est le 8^e stade construit récemment en Swiss Football League. La parfaite symbiose entre football et hockey sur glace, une bâtisse unique en son genre. Leur nouveau lieu de prédilection n'a pas évité aux Seelandais les déconvenues: le match d'inauguration s'était soldé par un 0-0 contre le FC Wil et, huit mois plus tard, la Commission des licences retirait au FC Bienne sa licence, en raison de ses problèmes financiers.



Tour
1

ANDI ZEQIRI, LE PLUS JEUNE JOUEUR ENGAGÉ EN SFL

18.7.2015, 19h21
FC Lausanne-Sport – FC Bienne (5-4)

L'attaquant du FC Lausanne-Sport (BCL), Andi Zeqiri, devenait, à l'âge de 16 ans et 26 jours, le plus jeune joueur de SFL utilisé par un club durant la saison 2015/16.

Tour
5

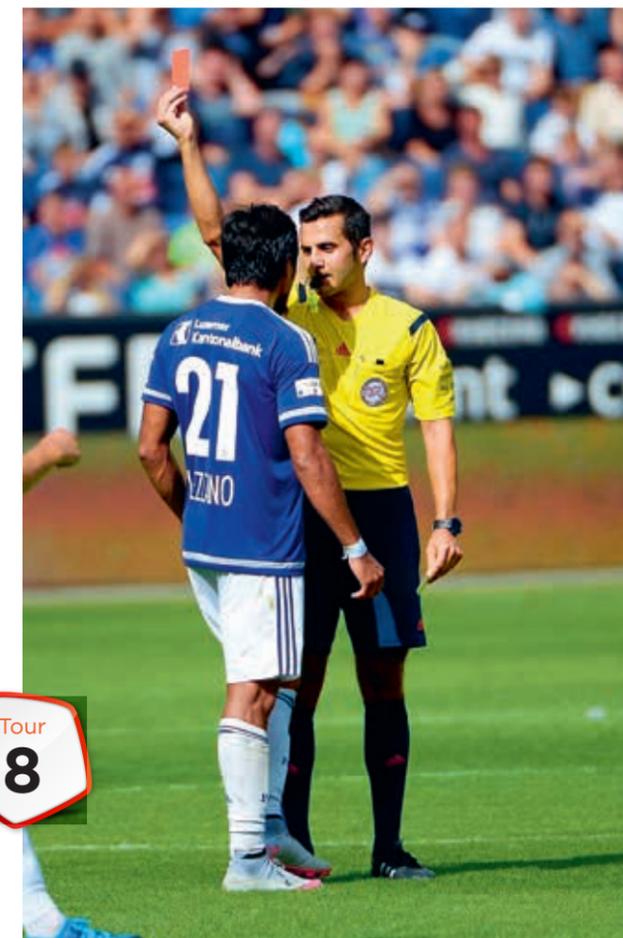


LE CARTON ROUGE LE PLUS SUPERFLU DE LA SAISON

13.8.2015, 21h32
FC Sion – FC Zurich (3-1)

Amine Chermiti (FC Zurich) a récolté un carton rouge peu ordinaire. Déjà averti durant la partie face au FC Sion, Chermiti a eu la mauvaise idée, avant de botter son coup franc, de balayer de son pied la mousse du spray arbitral et le voici nanti d'un deuxième carton jaune, donc d'un rouge, et obligé de quitter le terrain pour geste antisportif.

Tour
8



LEZCANO ET SON COUP DE BOULE À L'ARBITRE

13.9.2015, 15h30
FC Lucerne – Grasshopper Club Zurich (3-3)

L'attaquant Dario Lezcano a littéralement déjanté en phase finale du match entre le FC Lucerne et GC. Après que l'arbitre eut sifflé une faute contre le Paraguayen, ce dernier protestait de manière tellement véhémement auprès de l'homme en noir, qui ce dernier l'envoyait aux vestiaires, nanti d'un Jaune/Rouge. Sur ce, l'impétueux Lezcano arrachait à l'arbitre le carton rouge de sa main, lui assenant en plus un semblant de coup de boule dans la poitrine. Lezcano sera sanctionné de huit matchs de suspension.

Tour
13



LE BUT DE L'ANNÉE 2015 POUR MUNAS DABBUR

25.10.2015, 14h09
FC Sion – Grasshopper Club Zurich (3-2)

Munas Dabbur a inscrit un but d'anthologie pour les Grasshoppers face au FC Sion. L'attaquant israélien a dribblé cinq joueurs séduois avant d'inscrire le 2-0 pour les «Sauterelles». Ce but hautement spectaculaire vaudra à son auteur la récompense du «plus beau but 2015» (SFL Best Goal 2015), lors de la SFL Award Night.

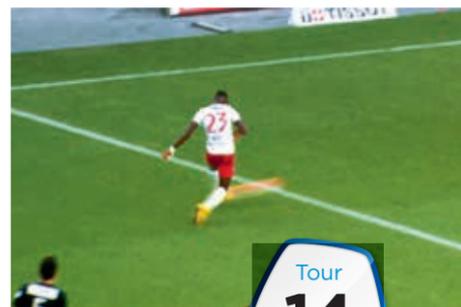


Tour
14

DEUXIÈME BUTEUR LE PLUS RAPIDE EN CHALLENGE LEAGUE

31.10.2015, 17h45
FC Wohlen – FC Wil (1-3)

En ouvrant le score dès la 13^e seconde face au FC Wil, le milieu de terrain du FC Wohlen, Michael Weber, devenait le deuxième buteur le plus rapide de l'histoire de la Challenge League. Il était à un souffle du recordman Diego Quintero, décisif au bout de 11 secondes avec l'AC Bellinzona contre le FC Vaduz en 2003/04.



Tour
14

L'INCROYABLE DÉBOULÉ DU BIENNOIS KOFI SCHULZ

1.11.2015, 15h35
FC Bienne – FC Aarau (3-1)

À la 35^e minute, suite à un coup-franc argovien bloqué et immédiatement relancé par son gardien Jérémie Frick, le Ghanéo-Allemand du FC Bienne Kofi Schulz s'offrait un incroyable déboulé de 80 mètres – en 9 secondes! – sur le flanc gauche avant de servir un véritable «caviar» à son coéquipier Janick Kamber qui inscrivait habilement le 2-0 see-landais.



Tour
15

BREEL EMBOLO, LA GRANDE CLASSE EN TOUTE SIMPLICITÉ

8.11.2015, 17h44
FC Bâle – Grasshopper Club Zurich (2-3)

À la 86^e minute du choc face à GC, alors que le FC Bâle perdait 2-3 (ce sera d'ailleurs le score final), l'attaquant Breel Embolo annulait lui-même un corner pour ses couleurs en indiquant à l'arbitre Sascha Amhof qu'il avait dévié le ballon sur un essai de Taulant Xhaka. Un exemple de correction, de respect et de justesse qui valait bien un petit bisou de son adversaire du jour et contemporain Harun Alpsoy.



Tour
26

LE BUTEUR LE PLUS ÂGÉ DE LA SFL

4.4.2016, 21h34
FC Lausanne-Sport – FC Aarau (1-1)

Walter Pandiani, attaquant de classe mondiale du Deportivo La Corogne et d'Espanyol Barcelone, marquait lors du match du 26^e tour de la saison 2015/16 son 1^{er} but pour le FC Lausanne-Sport lors du 1-1 contre le FC Aarau. Son âge à ce moment-là: 39 ans, 11 mois et 2 jours.



Tour
28

LE GESTE DE FAIR-PLAY DE MUSA ARAZ

18.4.2016, 21h13
FC Schaffhouse – FC Winterthur (2-2)

À la 70^e minute, le FC Winterthur poussait pour égaliser et Musa Araz tombait à mi-terrain après un duel avec Mirko Facchinetti. L'arbitre Lionel Tschudi sifflait et sortait son carton jaune pour le milieu de terrain schaffhouseois. Dans la foulée, l'international M-21 Musa Araz expliquait brièvement au directeur de jeu qu'il s'était fait mal tout seul. Un geste de fair-play qui avait permis à Mirko Facchinetti d'être blanchi de son avertissement.



Tour
27

LE 1'000^E DU FC BÂLE EN SUPER LEAGUE

10.4.2016, 15h26
FC Bâle – FC Zürich (2-2)

En égalisant de la tête face au FC Zurich (2-2), Birkir Bjarnason n'a non seulement évité une défaite au FC Bâle, mais l'Islandais marquait, à cette occasion, également le 1'000^e but du FC Bâle en Super League. Historique! Le FC Bâle est le premier club à franchir ce seuil depuis la création de la Swiss Football League (2003/04).



LE DIX-NEUVIÈME SACRE DU FC BÂLE

30.4.2016, 21h50
FC Bâle — FC Sion (2-1)

Le FC Bâle n'a pas failli. La fête a bien eu lieu au Parc Saint-Jacques après la victoire 2-1 des Rhénans devant le FC Sion. Le FC Bâle s'est arrogé son 19^e titre de son histoire et le 7^e titre de champion de Suisse de rang, améliorant ainsi sa propre série record.



NOUVELLE RELÉGATION 28 ANS APRÈS

25.5.2016, 22h16
FC Zurich — FC Vaduz (3-1)

La saison gâchée du FC Zurich s'est achevée par une relégation que l'on pensait impossible, 28 ans après celle, tout aussi impensable, en 1987/88, en compagnie du... FC Bâle. Le FCZ battait certes Vaduz par 3-1 lors de l'ultime journée de RSL, victoire «inutile», puisque le FC Lugano s'imposait simultanément contre le FC St-Gall. Quatre jours plus tard, le FC Zurich brandissait la Coupe de Suisse, en battant ce même Lugano par 1-0.



JANJATOVIC MARQUE LE 500^E BUT DE RSL

8.5.2016, 14h19
FC Vaduz — FC Lucerne (1-2)

Le but jubilaire a été réalisé contre le FC Lucerne, de façon spectaculaire, par le milieu de terrain Dejan Janjatovic avec l'aide complaisante du gardien adverse. Janjatovic a donné l'avantage au FC Vaduz 1-0 grâce à un lob de 45 mètres dans le match face au FC Lucerne. Une sortie ratée et peu conventionnelle du gardien du FC Lucerne David Zibung, a offert le 500^e but de la saison en Raiffeisen Super League au joueur allemand et ça, quasiment sur un plateau d'argent.

MOMENTS INOUBLIABLES Rétrospective 2015/16



RAIFFEISEN SUPER LEAGUE

À la fin de la saison 2015/16, le FC Bâle a soulevé le nouveau trophée de champion de Suisse, portant sa série de titres nationaux à 7 de rang. Les Bâlois étaient assurés du titre de champion de Suisse après 31 journées déjà, après leur victoire devant leur propre public sur le FC Sion (2-1). Une victoire totale des hommes de l'entraîneur Urs Fischer, en tête du classement de la 2^e à la 36^e et dernière journée.

L'unique autre leader de la saison, le Grasshopper Club Zurich, semblait longtemps en mesure de briguer la 2^e place, significative de matchs de qualification pour le Ligue des Champions. Mais l'équipe de Pierluigi Tami, 2^e à Noël, après la première phase du championnat (33 points), accusait le coup au printemps avec seulement 22 points (7^e rang de la 2^e phase). C'est le BSC Young Boys qui finissait dauphin du FC Bâle. Les Bernois avaient pourtant pris un départ fort modeste, se séparant après trois journées déjà de leur entraîneur, Uli Forte. Avec son successeur, Adi Hütter, YB retrouvait sa sérénité dès la 9^e journée. En battant le FC Lucerne (5-2), lors de la 23^e journée, les Young Boys rejoignaient et passaient GC et ils n'allaient dès lors plus céder leur 2^e place.

Les deux autres places qualificatives pour les coupes européennes étaient vivement disputées entre GC, le FC Sion et le FC Lucerne. Les Zurichois obtenaient leur qualification en terminant 4^{es}, bénéficiant de leur large avance acquise au 1^{er} tour, malgré deux défaites et un nul pour finir. Les Lucernois terminaient fort en restant invaincus lors des sept dernières journées, passant, avec cinq victoires et deux nuls, de la 5^e à la 3^e place. C'est le FC Sion qui en a fait les frais – avec deux défaites et un nul pour terminer le championnat. Les Valaisans se retrouvaient ainsi privés de compétition internationale avec leur 5^e place finale.

La lutte contre la relégation s'est achevée, elle, par une grande surprise. On savait que le FC Vaduz et le FC Lugano craindraient la relégation jusqu'au bout du championnat. Mais que la relégation serait finalement le lot du FC Zurich constituait une sensation. La décision est intervenue lors de l'ultime journée. Le FCZ battait vainement Vaduz (3-1), car Lugano l'emportait simultanément sur St-Gall (3-0). Rétrospectivement, les Zurichois ont payé un lourd tribut à leur nette défaite (0-4) dans le duel direct à domicile contre le FC Lugano (33^e journée). Le changement d'entraîneur qui était alors intervenu – de Sâmi Hyypiä à Uli Forte – n'a pas pu sauver les Zurichois d'une relégation en Brack.ch Challenge League, intervenue après 26 ans d'appartenance à la l'élite.



BRACK.CH CHALLENGE LEAGUE

Deux ans après avoir été relégué en Brack.ch Challenge League, le FC Lausanne-Sport concrétisait brillamment son retour en Raiffeisen Super League. Les Vaudois, jeunes et conquérants, se sont assurés définitivement leur promotion à quatre journées de la fin déjà, en allant s'imposer 2-1 à Aarau. Pendant le plus clair de la saison, seul le FC Wil était parvenu à inquiéter les hommes de Fabio Celestini. Les Saint-Gallois, dont les destinées ont été reprises par un investisseur de Turquie, avaient de l'ambition et lorgnaient également le titre de champion de Brack.ch Challenge League.

Or, finalement, le FC Wil a dû se contenter de la 3^e place finale. Les Saint-Gallois étaient encore supplantés par un deuxième club romand, l'étonnant néo-promu Neuchâtel Xamax FCS. Les Xamaxiens fêtaient donc un retour réussi dans le foot professionnel, après leur retentissante faillite de 2012 et leur relégation sur le tapis vert dans l'anonymat de la 2^e Ligue interrégionale. Le début de saison des Neuchâtelois avait été plutôt laborieux avec six défaites lors des douze journées initiales. L'entraîneur Roberto Catillaz avait alors jeté l'éponge, laissant sa place sur le banc à une légende xamaxienne, Michel Decastel. Il en résultait finalement la 2^e place finale, meilleur classement d'un néo-promu dans l'histoire de la Challenge League.

Contrairement à ce que l'on souhaitait, la décision dans la lutte contre la relégation n'intervenait pas sur le terrain, mais sur le tapis vert. La Commission de discipline de la SFL retirait sa licence au FC Bienne le 27 avril 2016. Les Biennois s'étaient rendus coupables de plusieurs infractions au Règlement d'octroi des licences. Toutes les rencontres des Seelands de la 2^e phase du championnat se voyaient annulées. Ainsi, il était certain qu'aucune des neuf autres équipes ne craignait de perdre sa place en BCL. Le FC Bienne recommence, quant à lui, au niveau de la 2^e Ligue régionale.

EMBOLO ET GC PLUSIEURS FOIS HONORÉS

Breel Embolo (FC Bâle) et Antonio Marchesano (FC Bienne/FC Winterthur) ont été sacrés meilleurs joueurs 2015 de la Raiffeisen Super League, respectivement de la Brack.ch Challenge League, lors de la 3^e édition de la SFL Award Night à Lucerne le 1^{er} février 2016. Le Grasshopper Club Zurich se distinguait aussi avec des vainqueurs dans trois catégories individuelles.

Le Bâlois Breel Embolo et le Biennois Antonio Marchesano ont été les grandes figures de l'année footballistique suisse 2015, aux yeux du jury de spécialistes, composé de tous les capitaines et des entraîneurs des clubs de la Swiss Football League, ainsi que de journalistes sportifs et des coaches des sélections nationales de l'Association Suisse de Football. Breel Embolo a également été plébiscité par plus de 50'000 fans qui lui ont donné leur voix sur blick.ch. Le Rhénan a ainsi été élu «Mon joueur» par le public pour la 2^e année consécutive.

Les travaux de construction de Tami
Le titre du «SFL Best Coach» revenait au technicien du Grasshopper Club Zurich, Pierluigi Tami, honoré pour son excellent travail avec sa jeune équipe. GC triomphait également dans la catégorie «SFL Best Youngster» avec Shani Tarashaj. L'attaquant de 20 ans s'épanouissait sous les ordres du coach Pierluigi Tami et s'établissait comme un titulaire.

Les dribbles de Dabbur pour le but de l'année
Munas Dabbur ramenait le 3^e trophée de la soirée au Grasshopper Club en s'imposant dans la catégorie «SFL Best Goal». Les dribbles irrésistibles de l'Israélien lors du match de la 13^e journée de la saison 2015/16 face au FC Sion obtenaient le maximum de suffrages auprès du jury et du public.



«L'entraîneur n'est pas seul, il fait partie de l'équipe.»
Pierluigi Tami



- 1 Melanie Winiger et Claudia Lässer ont présenté la soirée avec charme et compétence.
- 2 Vladimir Petkovic en compagnie de son épouse, Ljiljana.
- 3 David Zibung s'est mis à disposition des jeunes admirateurs à l'entrée du KKL Lucerne.
- 4 Jakob Kuhn en compagnie de son amie Jadwiga Cervoni.
- 4 Les Bâlois Urs Fischer, Renato Steffen, Breel Embolo et Behrang Safari ont éprouvé beaucoup de plaisir lors de cette soirée.



7



8

«Suis-je bien coiffé?»
Breel Embolo



6



9



10

- 6 Breel Embolo garde sa bonne humeur en toute circonstance.
- 7 La découverte de la soirée: le nouveau trophée de champion.
- 8 Les cinq trophées précédents sont en admiration devant leur successeur.
- 9 L'ancien international Stéphane Henchoz (aujourd'hui membre du staff d'entraîneurs de Neuchâtel Xamax) a remis l'un des prix.
- 10 Tous contents: Pierluigi Tami en conversation avec le président de la SFL, Heinrich Schifferle.

LES VAINQUEURS



«Best Player 2015», «Mon joueur»
Raiffeisen Super League

Breel Embolo
Bâle



«Best Youngster 2015»
Swiss Football League

Shani Tarashaj
GC



«Best Goal 2015»
Swiss Football League

Munas Dabbur
GC



«Best Player 2015»
Brack.ch Challenge League

Antonio Marchesano
Bienne/Winterthour



«Best Coach 2015»
Swiss Football League

Pierluigi Tami
GC

D'AUTRES LAURÉATS

AWARD

«Dream Team 2015»
Raiffeisen Super League

«Dream Team 2015»
Brack.ch Challenge League

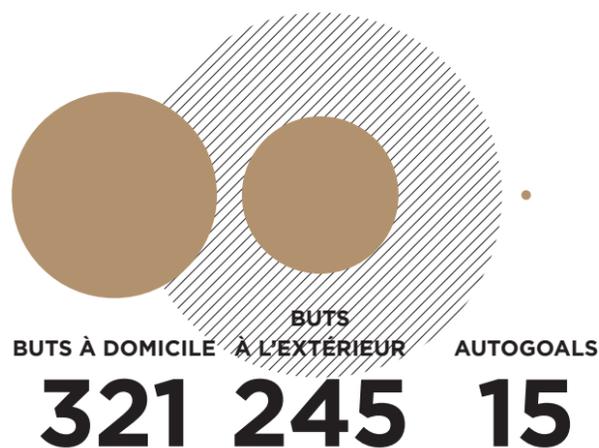
VAINQUEURS

Vaclik Bâle, **Lang** Bâle/GC, **Gelmi** FCSG,
Suchy Bâle, **Pa Modou** Sion, **Carlitos** Sion,
Källström GC, **Zuffi** Bâle, **Caio** GC,
Embolo Bâle, **Dabbur** GC

Von Ballmoos Winterthour, **Lavanchy** Lausanne/
Le Mont, **Korkmaz** Wil, **Bühler** Lausanne,
Alioski Schaffhouse, **Pasche** Lausanne/Servette,
Custodio Lausanne, **Marchesano** Bienne/
Winterthour, **Santos** Wil, **Tadic** Schaffhouse,
Roux Lausanne/Servette

BUTS

566 BUTS



PENALTIES SIFFLÉS

65



JOUEUR AYANT MARQUÉ
LE PLUS GRAND NOMBRE
DE BUTS



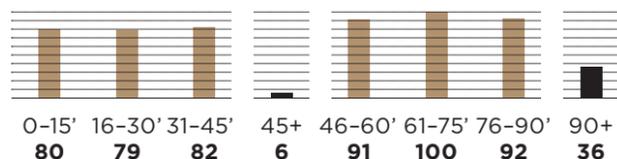
Munas Dabbur
19 Buts

JOUEUR AVEC
LE PLUS GRAND NOMBRE
DE TIRS AU BUT



Munas Dabbur
54 Tirs au but

NOMBRE DE BUTS PAR TRANCHE



MATCH LE PLUS PROLIFIQUE



JOUEUR POSSÉDANT LE MEILLEUR
POURCENTAGE DE BUTS MARQUÉS PAR ÉQUIPE

31%

Munas Dabbur, GC Zurich

JOUEURS/GARDIENS/TEAMS

NATIONALITÉS



LE TOP-3 DES NATIONS AYANT FOURNI LE PLUS DES JOUEURS

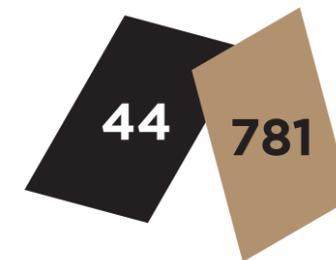


JOUEUR LE PLUS ÂGÉ/LE BENJAMIN

77/98

Pavel Pergl FC Vaduz
Jan Bamert GC Zurich

TOTAL CARTONS



JOUEUR LE PLUS SOUVENT VICTIME DE FAUTES

Breel Embolo



FC Bâle
87 Fautes

JOUEUR LE PLUS UTILISÉ

David Zibung

FC Lucerne
3'240 Minutes, 36 Matches

GARDIEN AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE
DE BLANCHISSAGES

Thomas Vaclik

FC Bâle, 11 Matches

LE GARDIEN AU PLUS GRAND NOMBRE
DE SAUVETAGES

Peter Jehle
FC Vaduz
155 Sauvetages
73% d'arrêts



EQUIPE AYANT RÉCOLTÉ
LE PLUS DE CARTONS

91



L'ÉQUIPE AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE
D'OCCASIONS DE BUT

239

SPECTATEURS



LA MEILLEURE AFFLUENCE

33'360

1-0, Tour 13, 25.10.2015



TOTAL SPECTATEURS

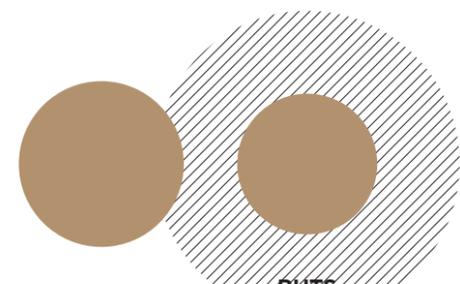
1'935'190

SPECTATEURS PAR MATCH Ø

10'751

BUTS

477 BUTS



BUTS À DOMICILE À L'EXTÉRIEUR AUTOGOALS
258 219 5

PENALTIES SIFFLÉS

54



Penalties transformés

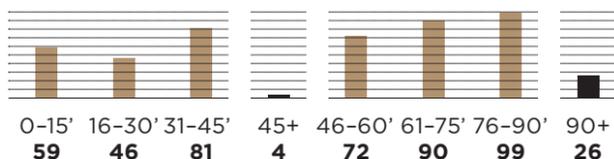
JOUEUR AYANT MARQUÉ
LE PLUS GRAND NOMBRE
DE BUTS

JOUEUR AVEC
LE PLUS GRAND NOMBRE
DE TIRS AU BUT



Jocelyn Roux
FC Lausanne-Sport/FC Wil
20 Buts et 41 Tirs au but

NOMBRE DE BUTS PAR TRANCHE



MATCH LE PLUS PROLIFIQUE



JOUEURS/GARDIENS/TEAMS

NATIONALITÉS



LE TOP-3 DES NATIONS AYANT FOURNI LE PLUS DES JOUEURS

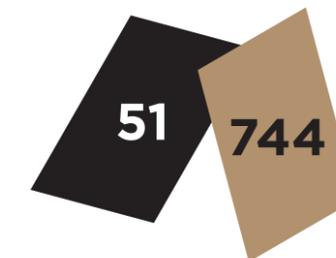


JOUEUR LE PLUS ÂGÉ/LE BENJAMIN

76 / 99

Walter Pandiani **Andi Zeqiri**
FC Lausanne-Sport FC Lausanne-Sport

TOTAL CARTONS



JOUEUR LE PLUS SOUVENT VICTIME DE FAUTES

Faruk Gül



FC Schaffhouse
110 Fautes

JOUEUR LE PLUS UTILISÉ

André Luis Neitzke

FC Schaffhouse
3'149 Minutes, 35 Matches

GARDIEN AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE
DE BLANCHISSAGES

Laurent Walthert

Neuchâtel Xamax FSC, 13 Matches

LE GARDIEN AU PLUS GRAND NOMBRE
DE SAUVETAGES

Laurent Walthert
Neuchâtel Xamax FSC
110 Sauvetages
73% d'arrêts



EQUIPE AYANT RÉCOLTÉ
LE PLUS DE CARTONS

97



L'ÉQUIPE AVEC LE PLUS GRAND NOMBRE
D'OCCASIONS DE BUT

186

SPECTATEURS



LA MEILLEURE AFFLUENCE

6'224

1-0, Tour 2, 27.07.2015



TOTAL SPECTATEURS

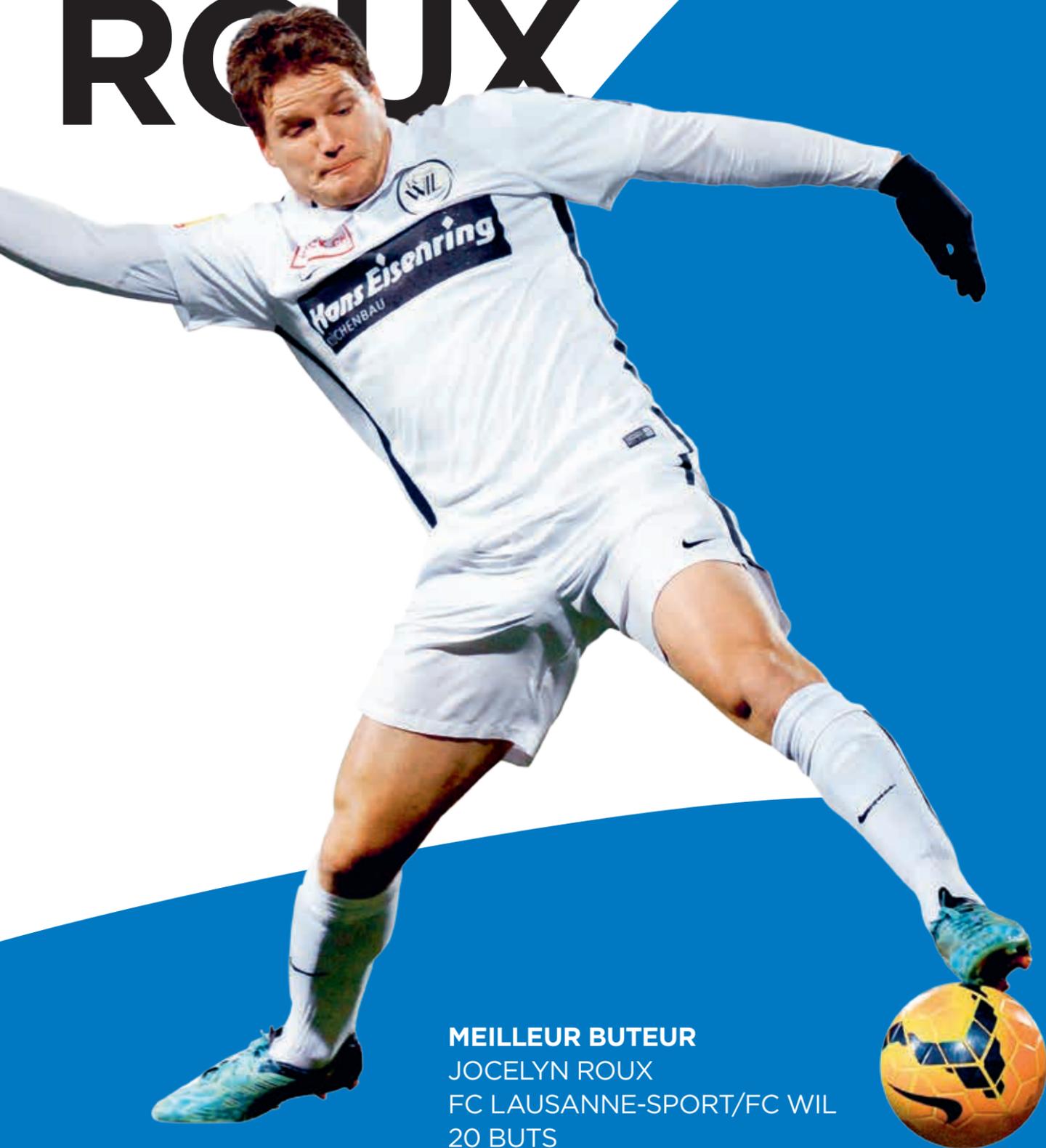
338'093

SPECTATEURS PAR MATCH Ø

1'954



JOCELYN ROUX



MEILLEUR BUTEUR
JOCELYN ROUX
FC LAUSANNE-SPORT/FC WIL
20 BUTS



PETER JEHLE



MEILLEUR GARDIEN
PETER JEHLE
FC VADUZ
155 DE TIRS REPOUSSÉS



JÉRÔME THIESSON



**JOUEUR LE PLUS
ENDURANT RSL**
JÉRÔME THIESSON
FC LUCERNE
3'184 MINUTES



ANDRÉ LUIS NEITZKE



**JOUEUR LE PLUS
ENDURANT BCL**
ANDRÉ LUIS NEITZKE
FC SCHAFFHOUSE
3'149 MINUTES



FARUK GÜL



SUBI LE PLUS DE FAUTES
FARUK GÜL
FC SCHAFFHOUSE
110 FAUTES SUBIES



DENNIS HEDIGER



**COMMIS LE PLUS
DE FAUTES**
DENNIS HEDIGER
FC THOUNE
94 FAUTES COMMISES



WALTER PANDIANI



JOUEUR LE PLUS ÂGÉ
WALTER PANDIANI
FC LAUSANNE-SPORT
27.04.1976



ANDI ZEQIRI



JOUEUR LE PLUS JEUNE
ANDI ZEQRIRI
FC LAUSANNE-SPORT
22.06.1999



CLASSEMENTS 2015/16

Raiffeisen Super League

CLASSEMENT FINAL 2015/16

CLUB	MATCHES	V	N	D	BUTS	POINTS
1. FC BASEL 1893	36	26	5	5	88:38	83
2. BSC YOUNG BOYS	36	20	9	7	78:47	69
3. FC LUZERN	36	15	9	12	59:50	54
4. GRASSHOPPER CLUB ZÜRICH	36	15	8	13	65:56	53
5. FC SION	36	14	8	14	52:49	50
6. FC THUN	36	10	11	15	45:54	41
7. FC ST.GALLEN	36	10	8	18	41:66	38
8. FC VADUZ	36	7	15	14	44:60	36
9. FC LUGANO	36	9	8	19	46:75	35
10. FC ZÜRICH	36	7	13	16	48:71	34

■ Relégation V: Victoire N: Nul D: Défaite



MEILLEURS BUTEURS 2015/16

JOUEUR	CLUB	BUTS
1. MUNAS DABBUR	GRASSHOPPER CLUB ZÜRICH	19
2. GUILLAUME HOARAU	BSC YOUNG BOYS	18
3. MARC JANKO	FC BASEL 1893	16
MARCO SCHNEUWLY	FC LUZERN	16

TROPHÉE M-21 2015/16

CLUB	NOMBRE DE MATCHES	ALIGNEMENT DE JOUEURS EN MINUTES	Ø NOMBRE DE JOUEURS PAR MATCH
1. BSC YOUNG BOYS	30	9'573	3,55
2. GRASSHOPPER CLUB ZÜRICH	30	5'870	2,17
3. FC ST.GALLEN	30	5'560	2,06

TROPHÉE FAIR-PLAY 2015/16

CLUB	NOMBRE JAUNES	NOMBRE JAUNE/ROUGE	NOMBRE ROUGE	BONUS-MALUS	POINTS FAIR-PLAY
1. FC THUN	66	2	2	-24,75	57,25
2. FC BASEL 1893	67	0	3	-15,75	66,25
3. FC LUZERN	83	0	1	-18	70

Carton jaune: 1 point de pénalité
Carton jaune-rouge: 3 points de pénalité
Carton rouge: 5 points de pénalité
Bonus/malus pour comportement général des clubs

Trophée M-21

Le Trophée M-21 est un instrument de promotion destiné à encourager les clubs à faire jouer les jeunes joueurs suisses, nés en 1994 ou plus jeunes (pour la saison 2015/16), qui sont susceptibles d'être appelés en sélections nationales ou qui ont été formés dans des clubs helvétiques. Journée après journée, les minutes jouées par ces joueurs sont additionnées. A la fin de la saison, le classement reflète fidèlement l'emploi fait dans chaque club de ces joueurs talentueux de moins de 21 ans. Afin de tenir compte d'éventuelles déformations statistiques, il n'est tenu compte que des 30 premières journées de la saison.

La saison 2015/16 a vu triompher, dans les deux ligues, les mêmes clubs que la saison précédente. En RSL, le BSC Young Boys l'a emporté avec une moyenne de 3,55 joueurs M21 utilisés par match (année précédente: 2,54). Les places d'honneurs reviennent au Grasshopper Club Zurich (2,17) et au FC St-Gall (2,06). En BCL, le vainqueur, le FC Lausanne-Sport, a aligné en moyenne 3,09 joueurs M21 (saison précédente: 3,68). Derrière les Vaudois figurent le FC Wohlen (2,33) et le FC Wil (2,27).



CLASSEMENTS 2015/16

Brack.ch Challenge League

CLASSEMENT FINAL 2015/16

CLUB	MATCHES	V	N	D	BUTS	POINTS
1. FC LAUSANNE-SPORT	34	19	8	7	61:39	65
2. NEUCHÂTEL XAMAX FCS	34	15	9	10	53:42	54
3. FC WIL 1900	34	14	11	9	60:49	53
4. FC AARAU	34	12	14	8	44:39	50
5. FC WINTERTHUR	34	14	5	15	43:45	47
6. FC SCHAFFHAUSEN	34	12	7	15	40:49	43
7. FC CHIASSO	34	7	16	11	39:44	37
8. FC WOHLLEN	34	9	9	16	35:52	36
9. FC LE MONT LS	34	7	11	16	36:50	32
10. FC BIEL-BIENNE*	18	5	6	7	28:30	16

■ Promotion ■ Relégation V: Victoire N: Nul D: Défaite

* Retrait de la licence et expulsion de la SFL
Retrait de 5 points pour violations du règlement des licences de la SFL

MEILLEURS BUTEURS 2015/16

JOUEUR	CLUB	BUTS
1. JOCELYN ROUX	FC WIL 1900/FC LAUSANNE-SPORT	20
2. ANTONIO MARCHESANO	FC BIEL-BIENNE	13
CHARLES-ANDRÉ DOUDIN	NEUCHÂTEL XAMAX FCS	13
4. DENIZ MUJIC	FC SCHAFFHAUSEN	11

TROPHÉE M-21 2015/16

CLUB	NOMBRE DE MATCHES	ALIGNEMENT DE JOUEURS EN MINUTES	Ø NOMBRE DE JOUEURS PAR MATCH
1. FC LAUSANNE-SPORT	30	8'345	3,09
2. FC WOHLLEN	30	6'284	2,33
3. FC WIL 1900	30	6'127	2,27

TROPHÉE FAIR-PLAY 2015/16

CLUB	NOMBRE JAUNES	NOMBRE JAUNE/ROUGE	NOMBRE ROUGE	POINTS FAIR-PLAY
1. FC LAUSANNE-SPORT	74	3	0	83*
2. FC AARAU	72	2	1	83*
3. FC WINTERTHUR	73	2	1	84

Carton jaune: 1 point de pénalité
Carton jaune-rouge: 3 points de pénalité
Carton rouge: 5 points de pénalité

* Selon les directives du trophée fairplay, en cas d'égalité, le plus grand nombre de buts marqués en championnat départage les clubs.

Trophée fair-play

Le classement du Trophée fair-play est établi, tant pour la Raiffeisen Super League que la Brack.ch Challenge League, en fonction du nombre des avertissements (1 point de pénalité), des expulsions après deux avertissements (3) et des expulsions pour carton rouge (5). En RSL, il existe, en plus, un système de bonus/malus, compte tenu du comportement général de l'équipe.

Le FC Thoune a, une nouvelle fois, remporté le Trophée fairplay en RSL avec 57,25 points de pénalité, devançant le FC Bâle (66,25) et le FC Lucerne (70). En BCL, le FC Lausanne-Sport et le FC Aarau ont totalisé tous deux 83 points. Selon le règlement du Comité de SFL, le plus grand nombre de buts marqués a finalement valu la victoire aux Vaudois. Battu de justesse également, le FC Winterthur a pris la 3^e place (84).

Les deux trophées sont dotés de CHF 100'000 chacun. Chaque vainqueur touche CHF 50'000, le deuxième CHF 30'000 et le troisième CHF 20'000.

COUPES EUROPÉENNES

Résumé sportif

FC BÂLE (1.)

En tant que champion de Suisse 2015, la qualification du FC Bâle à la phase de groupes de la Ligue des Champions passait par deux tours de qualification. Après deux succès face au champion de Pologne, Lech Poznan, les Bâlois échouaient en play-offs après deux matchs nuls, victimes de la règle des buts marqués à l'extérieur, face au Maccabi Tel-Aviv. Perdant de ce barrage, le FCB accédait néanmoins directement à la phase de groupes en Europa League, terminant vainqueur de sa poule devant l'AC Fiorentina, pour accéder aux seizièmes de finale. Cette fois, la règle des buts marqués à l'extérieur allait plaider in extremis pour le FC Bâle et contre l'AS St-Etienne. Tenant du titre – et futur défenseur victorieux du trophée –, le FC Séville s'avérait cependant un obstacle insurmontable (aller 0-0, retour défaite bâloise 0-3).

Total des points pour le classement UEFA: 15,0

BSC YOUNG BOYS (2.)

Comme vice-champion de Suisse, le BSC Young Boys entrait en lice au 3^e tour de qualification de la Ligue des Champions. Or, les Bernois n'ont pas eu voix au chapitre face à l'AS Monaco. Battus au Stade de Suisse (1-3), les Bernois essayaient un sec 0-4 en Principauté monégasque. Reversé en barrages de l'Europa League, YB échouait face à un adversaire, certes inconnu mais de qualité: le champion d'Azerbaïdjan, le Qarabağ FK Agdam. Battus 0-1 au Stade Suisse, les Young Boys, devant composer avec un carton rouge précoce, tombaient des nues au retour (0-3). Ces quatre défaites signifiaient la fin des ambitions européennes des Young Boys – et surtout zéro point pour la Suisse au classement de l'UEFA.

Total des points pour le classement UEFA: 0,0

FC ZURICH (3.)

L'aventure européenne du FC Zurich a également pris fin sur une grosse déconvenue. La saison précédente, les Zurichois s'étaient qualifiés pour la phase de groupes. Cette fois, le FCZ allait connaître l'élimination dès son entrée en lice au niveau du 3^e tour

de qualification de l'Europa League.

Au match aller, devant leur propre public, les Zurichois perdaient sur un penalty concédé à l'heure de jeu face au FC Dinamo Minsk. Au Bélarus, le FCZ refaisait promptement son retard, obtenant le droit à la prolongation. Mais à deux minutes de la fin du temps supplémentaire, le FC Zurich encaissait le 2-1 après un corner, qui l'éliminait définitivement de la compétition.

Total des points pour le classement UEFA: 0,5

FC THOUNE (4.)

4^e du championnat de Raiffeisen Super League 2014/15, le FC Thoune entrait en lice au 2^e tour de qualification de l'Europa League face à Hapoel Beer-Sheva. Après le nul (1-1) à l'aller en Israël, les Oberlandais s'imposaient 2-1 au retour, ce qui leur proposait au 3^e tour un «derby de RSL» face au FC Vaduz. Après le 0-0 à Thoune, le représentant suisse passait le tour grâce aux buts marqués à l'extérieur dans la Principauté du Liechtenstein (2-2). Les Thounois échouaient finalement en barrages face au Sparta Prague. Battu 3-1 en République tchèque, le FC Thoune obtenait un méritoire 3-3 au retour, cependant insuffisant pour une qualification pour la phase de groupes.

Total des points pour le classement UEFA: 3,0

FC SION (VAINQUEUR DE LA COUPE)

Grâce au FC Séville, le vainqueur de la Coupe Suisse, le FC Sion obtenant sa qualification directe pour la phase de groupes de l'Europa League. Il s'y comportait brillamment, face à des adversaires comme Liverpool, Rubin Kazan (RUS) et Bordeaux, terminant 2^e de son groupe avec une seule défaite. En seizièmes de finale, les Valaisans s'inclinaient à Tourbillon face au SC Braga (1-2). Mais au match retour au Portugal, les Sédunois menaient par le même score à la mi-temps, concédant cependant l'égalisation peu après le thé. Un 3^e but aurait qualifié Sion, mais à la 3^e minute du temps additionnel, le tir de Vincent Ruefli sur la latte scellait l'élimination du club suisse.

Total des points pour le classement UEFA: 8,0

Birkir Bjarnason (à dr.) et Renato Steffen fêtent le deuxième but signé Luca Zuffi (à g.), marqué durant le temps additionnel du succès complètement fou (2-1) en 1/16 de finale retour en Europa League face à l'AS Saint-Étienne.

Le FC Sion a assuré sa qualification pour les 1/16 de finale de l'Europa League, avec ses deux matchs face aux Girondins de Bordeaux (une victoire, puis un match nul). Ici, Moussa Konaté se réjouit du but – marqué contre leur camp – par les Français, scellant le 1-1 final durant le temps additionnel.



EXPLICATIONS SUR LE CLASSEMENT UEFA DES CLUBS PAR PAYS

L'UEFA établit des classements par coefficient des clubs – par clubs et par pays – sur la base des résultats obtenus par les clubs durant les cinq précédentes saisons en Ligue des Champions et Europa League. Le classement des clubs par pays attribue le nombre de places de chaque ligue dans les compétitions par clubs et à quel stade de l'épreuve ses clubs entreront en lice. Chaque saison, on additionne les points obtenus par chaque club et les bonifications en cas de qualification pour une étape suivante. En fin de saison, le total des points est divisé par le nombre de clubs participants du pays, ce qui donne la valeur par saison.

Cette valeur par saison, additionnée aux 4 saisons précédentes, donne le coefficient UEFA (valeur sur 5 ans). Chaque année, le millésime le plus ancien est remplacé par le plus récent. Le classement ainsi arrêté ne sera pas déterminant pour la saison immédiate à venir, mais pour celle d'après (exemple: le classement actuel, obtenu à partir des 5 saisons de 2011/12 à 2015/16 ne sera pas en vigueur la saison 2016/17, mais la saison suivante 2017/18). De cette façon, on sait déjà au début d'un championnat pour combien de places qualificatives luttent les clubs pour la saison suivante.

Les 5 clubs suisses ont glané un total de 26,5 points – divisé par le nombre des clubs (5) –, soit 5'300 points pour la Suisse en 2015/16. La Suisse occupe ainsi un excellent 12^e rang, juste devant la République tchèque. Le champion suisse 2017 disposera ainsi la saison prochaine (2017/18) à nouveau d'une place fixe en phase de groupes en Ligue des Champions, comme cette saison. La Suisse obtient également de nouveau un qualifié d'office pour la phase de groupes de l'Europa League, place qui échoira au vainqueur de la Coupe Suisse de la saison 2016/17.

LES PLACES DE LA SUISSE DANS LE CLASSEMENT UEFA ÉTABLI SUR 5 ANS

ANNÉE	RANG	VALEUR SAISON	VALEUR SUR 5 ANS
2016	12	5,300	33,775
2015	11	6,900	34,375
2014	13	7,200	33,225
2013	13	8,375	28,925
2012	14	6,000	26,800
2011	16	5,900	24,900
2010	13	5,750	28,375
2009	15	2,900	25,250
2008	16	6,250	24,225
2007	17	4,100	23,850
2006	16	9,375	25,875
2005	19	2,625	20,875
2004	13	1,875	22,375
2003	13	5,875	26,250

SOUS LE CHARME DES ÉTOILES

Coup d'œil sur l'Europe

Depuis 1955, la Suisse est impliquée dans les compétitions de clubs européennes. La Coupe d'Europe des clubs champions et la Coupe des Villes de Foire ont été créées en premier. Aujourd'hui, il subsiste l'UEFA Champions League et l'UEFA Europa League, des compétitions devenant de plus en plus importantes pour la vie, et les finances, des clubs.

Les pages suivantes relatent le football suisse dans le concert européen des clubs. Claudius Schäfer, directeur exécutif de la Swiss Football League, en fait l'analyse critique dans son éditorial en n'oubliant pas de relever les qualités de notre football. Urs Siegenthaler, dans sa fonction de «chefscout» de l'équipe nationale d'Allemagne, championne du monde, revient sur l'EURO en France et porte un jugement sur le football des clubs suisses. En outre, d'innombrables statistiques comparent les grandes Ligues européennes et évoquent les succès d'estime helvétiques.

«LE TOP 12 RESTE L'OBJECTIF DÉCLARÉ DE LA SUISSE»

Claudius Schäfer

Le regard tourné vers l'Europe: Claudius Schäfer, CEO de la Swiss Football League, parle des compétitions internationales, de la position de la ligue en comparaison européenne ainsi que des mesures de la SFL devant permettre à la Suisse de s'établir parmi les 12 meilleures nations.



Claudius Schäfer est CEO de la Swiss Football League depuis décembre 2011. Il a fait son droit à Berne et à Montpellier pour ensuite obtenir sa patente d'avocat à Zurich. Ce natif de Berne a travaillé durant deux ans à la Confédération avant de s'engager auprès de la SFL en 2006 en tant que chef du département Droit et Licences. Claudius Schäfer est né en 1971, il est marié et il a une fille.

Le droit européen a été ma spécialisation durant mes études de droit. Et ça a également été mon billet d'entrée pour la Swiss Football League. À ce moment-là, il y a dix ans, alors que je venais d'être engagé comme chef du département Droit et Licences, la ligue devait clarifier la manière réglementaire d'appliquer la notion de libre circulation des personnes. Comment traiter les étrangers en provenance de l'UE, quelles sont les dispositions devant s'appliquer aux joueurs d'Etats tiers? Aujourd'hui, dans mon activité de CEO, l'aspect Europe n'a rien perdu de son importance au sein de football suisse des clubs, même si elle a un peu perdu de sa nature juridique.

Du point de vue sportif, l'écart qui se creuse est un problème.

Lorsqu'on parle de l'Europe, on pense automatiquement à l'UEFA Champions League, aux toutes grandes équipes, aux superstars – et, soyons francs, nous pensons aussi «gros sous». La compétition européenne est déterminante pour la prospérité financière des clubs. Cela est spécialement valable pour les clubs suisses, plus encore que pour les clubs du «Big Five», soit l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et la France au sein desquels les recettes générées par la commercialisation ont nettement plus de poids qu'au sein de notre ligue. La participation lucrative dans la classe royale ou dans les phases de groupe de l'UEFA Europa League délivre d'un seul coup un club suisse de ses soucis financiers. La prime garantie (sans compter la prime pour les points et sans les recettes provenant des



En haut: La Ligue des Champions est le but financier avoué de tous les clubs.

En bas: Le FC Bâle affronte les «grands» d'Europe. Ici, on voit Cristiano Ronaldo affronter Behrang Safari.

spectateurs) est de 12 millions d'euros pour la phase de groupe de l'UEFA Champions League et de 2,4 millions d'euros pour l'UEFA Europa League. De telles sommes d'argent ne peuvent être générées – si tant est que cela soit possible – que par la vente de joueurs talentueux, ce qui se fait souvent au détriment du succès sportif.

L'importance et la puissance financière des compétitions européennes ont massivement augmenté au cours des dix dernières années, et c'est pourquoi la compétitivité internationale des clubs de la Raiffeisen Super League est plus importante que jamais. Dans le même temps, l'effet-ciseau est de plus en plus marqué dans le football. Et pour le dire de façon un peu exagérée: c'est les participants de la phase de groupe de l'UEFA Champions League contre le reste des

clubs. Grâce à ses succès réguliers au niveau européen, le FC Bâle s'est doté d'un avantage financier énorme sur les autres clubs de la ligue – et ce n'est pas un secret. Dans ce contexte, l'une des exigences primaires de la SFL consiste à ce que l'UEFA Europa League soit encore plus revalorisée (également au niveau financier), afin de diminuer un peu l'écart existant entre les équipes disputant des compétitions internationales et d'éviter que les championnats nationaux ne se transforment en un One-Team-Show.

Se mesurer avec les meilleurs est un must dans le sport.

Cependant, l'attention de la Swiss Football League est fixée sur les deux ligues professionnelles suisses. Nous devons veiller à ce que les compétitions dans le pays conservent leur priorité, également pour les clubs. La Raiffeisen Super League et la Brack.ch Challenge League doivent être attractives et attirer plus de spectateurs dans les stades.

La vision de la SFL comporte néanmoins le mot Europe: «En tant que numéro 1 en Suisse dans le top 12 de l'Europe.» La Raiffeisen Super League est la compétition sportive la plus importante en Suisse. Et en tant que telle, elle doit pouvoir se classer parmi les 12 meilleures ligues d'Europe. En tant que ligue, nous avons besoin que nos clubs affiliés assurent une gestion économique saine, ce qui est favorisé par les participations internationales. De plus, le moteur naturel du sport consiste à se mesurer aux meilleurs. Pourquoi 12? Parce que, selon les conditions actuelles, le 12^{ème} rang dans le classement UEFA déterminant des pays est synonyme pour le champion du pays de qualification directe pour la phase de groupe de l'UEFA Champions League. Et pour la première fois, la Suisse atteignait le top 12 à la fin de saison 2014/15 en pointant même au 11^{ème} rang. A la fin de la saison 2015/16 elle se classait 12^{ème}. Nous sommes en compétition directe avec des pays comme la Turquie, la Tchéquie, la Croatie et la Grèce.

En comparaison européenne, le travail avec la relève, le système d'octroi des licences et la collaboration avec l'association sont les grandes forces de la ligue suisse.

Le fait de vouloir se mesurer auxdits pays, mais également avec les pays scandinaves ainsi que les Etats du Benelux est réaliste alors que vouloir se comparer aux «Big Five» reste une utopie sachant qu'ils jouent «dans une tout autre ligue». Cependant, et avec toute l'humilité requise face aux toutes grandes ligues, la ligue suisse est très bien vue en Europe. En tant que membre du comité directeur de l'Association des Ligues européennes de football professionnel EPFL, j'ai de constants échanges avec les représentants des autres pays européens. Les succès du FC Bâle ne sont pas restés inaperçus pour eux, pas plus que les nombreux légionnaires qui ont réussi le passage de notre ligue aux ligues top d'Europe. En Bundesliga, les Suisses sont même, et de loin, la fraction la plus forte au niveau du nombre de joueurs. Et nous récoltons beaucoup de louanges pour notre travail de formation très intense depuis de nombreuses années et qui compte parmi les meilleurs d'Europe, et qui est à l'origine des bons joueurs suisses engagés à l'étranger. De nombreux pays ont tiré les enseignements de nos succès et ils ont comblé leur retard. C'est pourquoi notre travail avec la relève ne doit pas faire du surplace. Et il est du devoir de la SFL de trouver de nouvelles incitations pour rester au premier plan en comparaison internationale. Le système d'octroi des licences, avec lequel nous avons été des pionniers en son temps, fait également partie des points forts suisses, tout comme les structures exemplaires et la bonne collaboration entre l'association (ASF) et la ligue (SFL). Et pour ne citer qu'un seul exemple, Christophe Moulin,



le chef du service du football d'élite des juniors, est employé par les deux organisations auxquelles il fait des rapports. Cela est presque inconcevable à l'étranger.

Un exemple de l'excellence de la formation helvétique: Granit Xhaka fête ici ses adieux avec les fans du FC Bâle. C'est le début d'une carrière internationale prometteuse.

La SFL doit créer les conditions cadres pour des possibles succès européens.

À court terme nous autres de la SFL n'avons que peu d'influence sur le succès européen des clubs. Par contre, à moyen et à long terme, il est de notre devoir de créer un environnement prometteur avec l'aide de l'Association suisse de football. Pour ce faire, le levier le plus important est sans conteste la hausse des recettes

TV. Nous y parviendrons dans un proche avenir avec la nouvelle attribution des droits médiatiques à partir de la saison 2017/18, sachant que cela restera toutefois à un niveau qui correspond à la taille de notre pays. Au niveau de la commercialisation de la compétition, nous avons dernièrement fait d'énormes progrès et beaucoup appris des autres pays. C'est ainsi que pour la première fois, la SFL a lancé une procédure d'appel d'offres pour les droits TV et de commercialisation.

Et qu'allons-nous entreprendre de plus pour l'avenir? Nous avons identifié du potentiel existant au niveau des matches en tant qu'événements pour les spectatrices et spectateurs sachant néanmoins qu'il convient toujours de rester fidèle à notre culture suisse. Et il existe encore un champ d'action au niveau des pelouses dans les stades suisses dont l'état a une grande influence sur la qualité du football proposé. Dans un avenir proche, chaque stade de la Raiffeisen Super League devra disposer d'un chauffage de la pelouse.

L'objectif de la SFL consiste à permettre à la Suisse de défendre sa place dans le top 12 de l'Europe. Par ailleurs, nous aimerions créer une ligue qui soit suffisamment attractive pour que les jeunes joueurs particulièrement talentueux décident d'y jouer plusieurs années, ce qui va également dans le sens de l'équipe nationale, le phare national le plus important au sein du football international.

Les clubs doivent utiliser judicieusement leurs ressources.

Tout comme la SFL qui a des tâches à remplir, les clubs doivent également continuer à effectuer du bon travail. Les recettes supplémentaires comme celles provenant du nouveau contrat TV ne doivent pas uniquement être investies dans les salaires des joueurs et des entraîneurs, mais également et de façon

judicieuse dans les structures du club. Ce n'est qu'ainsi que le succès à long terme pourra être assuré, un succès qui se traduira également par de bons résultats dans les compétitions européennes.

Et pour conclure, il convient de souligner que si nous sommes en concurrence avec les ligues étrangères, nous coopérons et collaborons avec les associations de notre continent dans l'esprit du football européen. En tant que ligue suisse, si nous pouvons beaucoup apporter dans le cadre de cet échange, nous avons également beaucoup à y apprendre.



En haut: L'augmentation des recettes des retransmissions télévisées est une condition essentielle pour espérer de futurs succès des clubs suisses au plan européen.

En bas: Les rencontres de l'association des ligues européennes (EPFL) permettent d'échanger des informations précieuses avec d'autres pays.

STATISTIQUES

Chiffres des clubs de football en Europe

CHIFFRES

LIGUE AVEC LA PLUS HAUTE MOYENNE D'ÂGE

27,3

Turquie

LIGUE AVEC LA PLUS BASSE MOYENNE D'ÂGE

23,9

Croatie

MOYENNE D'ÂGE EN SUISSE

25,5

LIGUE AVEC LES PLUS GRANDS JOUEURS

183,3 cm

Croatie

LIGUE AVEC LES PLUS PETITS JOUEURS

180,1 cm

Israël

MOYENNE DE LA TAILLE DES JOUEURS EN SUISSE

181,6 cm

LIGUE AVEC LE PLUS DE JOUEURS ÉTRANGERS



Chypre 66,4%

LIGUE AVEC LE MOINS DE JOUEURS ÉTRANGERS



Serbie 15,7%

PART DES JOUEURS ÉTRANGERS EN SUISSE



Suisse 39,4%

LIGUE AVEC LE PLUS DE JOUEURS NATIONAUX

41,4%

Angleterre

LIGUE AVEC LE MOINS DE JOUEURS NATIONAUX

2,0%

Slovénie

PART DES JOUEURS NATIONAUX EN SUISSE

14,6%

→ Source: CIES Football Observatory 2015

NOMBRE DE CHAMPIONNATS DISPUTÉS

BEL	112	16
ITA	113	16
HUN	113	14
GIB	113	19
NIR	114	12
ENG	116	23
SUI	117	20
SCO	119	11
NED	125	29

■ Nombre de titre décernés dans l'élite
■ Nombre de clubs qui ont remporté le titre de champion

→ Source: UEFA Benchmarking Report 2014

Seuls la Hollande et l'Ecosse ont joué plus de championnats que la Suisse.

La ligue suisse est la plus ancienne sans interruption.

ÉSPOIRS/FORMATION

En Suisse beaucoup de jeunes joueurs ont la chance de s'illustrer.

MOYENNE DE JOUEURS M21 ALIGNÉS PAR ÉQUIPE ET SAISON 2009/10 – 2013/14



Dans les ligues professionnelles suisses plus de joueurs M21 sont alignés que dans le top 5 européen

→ Source: Swiss Football Study 2015

MOYENNE DES DÉBUTANTS PAR CLUB

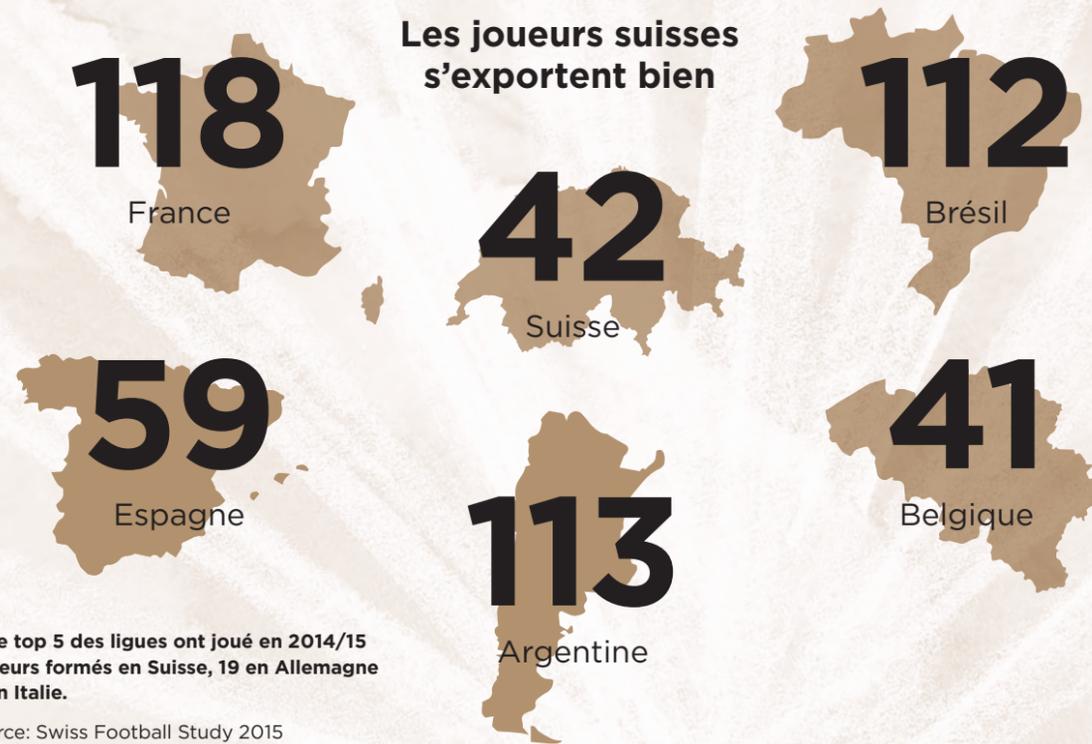


Seulement en Ukraine les néophytes ont eu plus de chance de débiter.

→ CIES Football Observatory

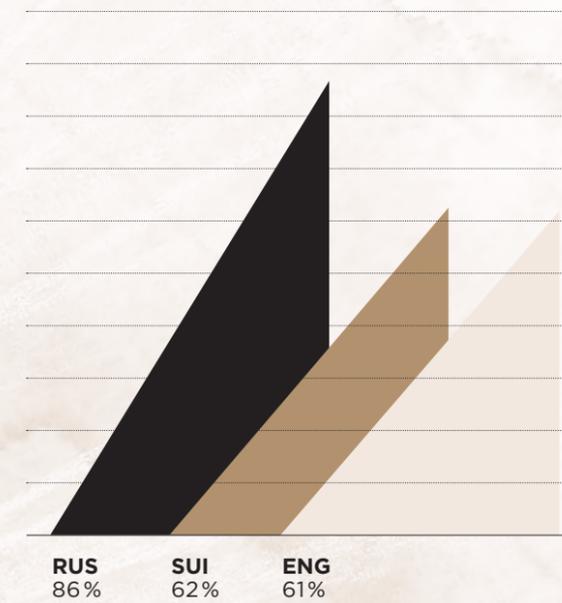
EUROPE
Point fort

PAYS D'ORIGINE DES JOUEURS DANS LE TOP 5 (2014/15)



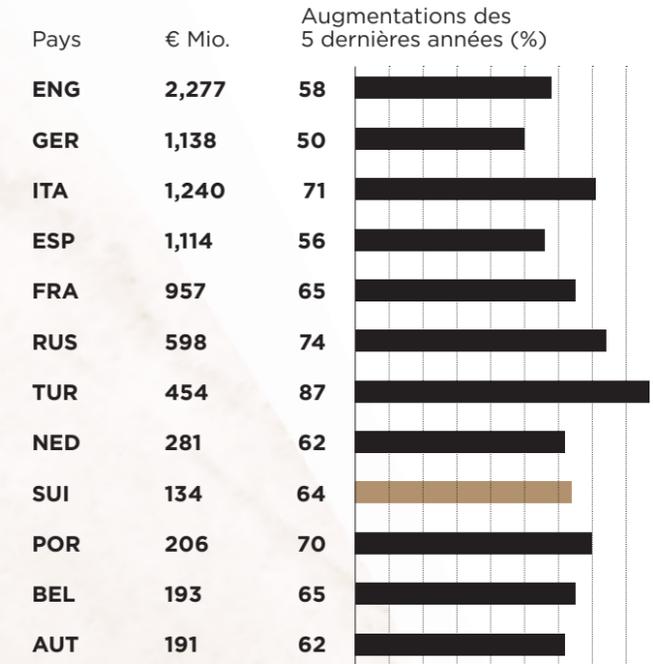
Le bon travail de formation bénéficie aussi financièrement aux clubs.

DÉVELOPPEMENT DES RECETTES
5 DERNIÈRES ANNÉES



Lors des 5 dernières années, les clubs suisses ont augmenté en moyenne leur recette de 62%. Seule la Russie a fait mieux.

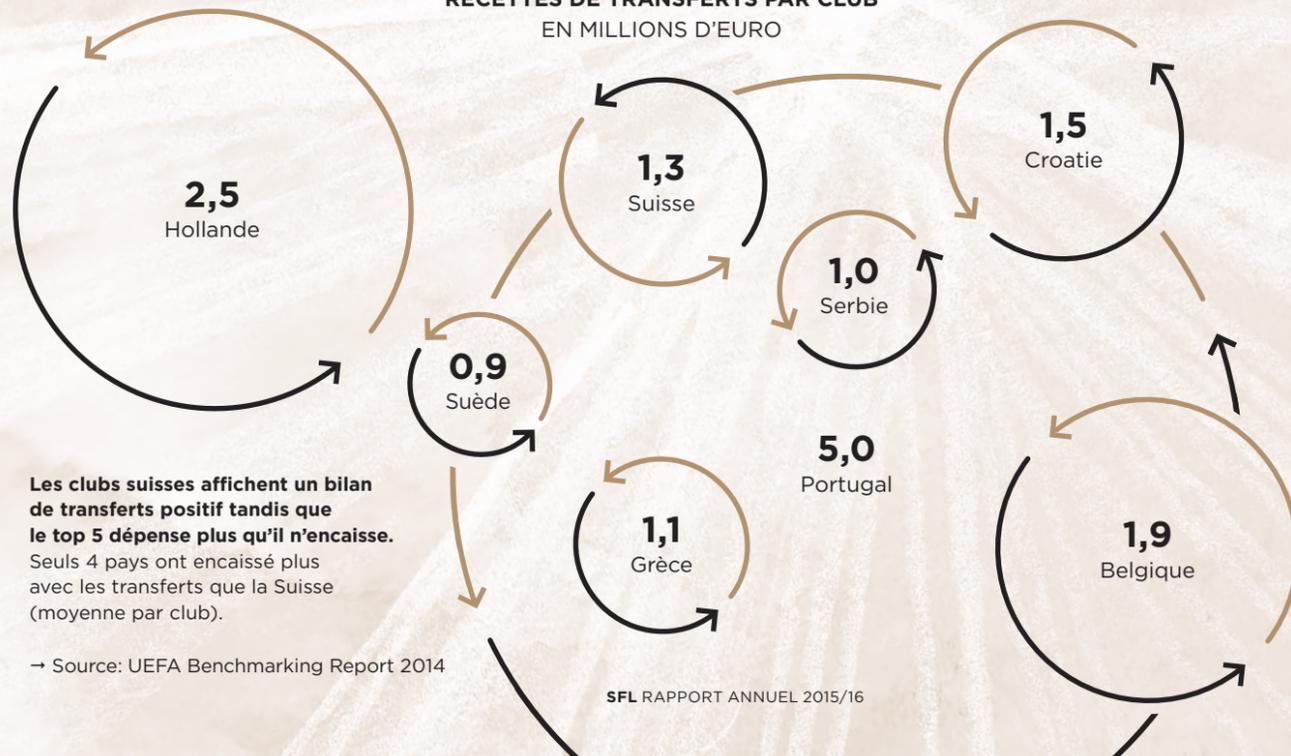
COÛTS DES SALAIRES



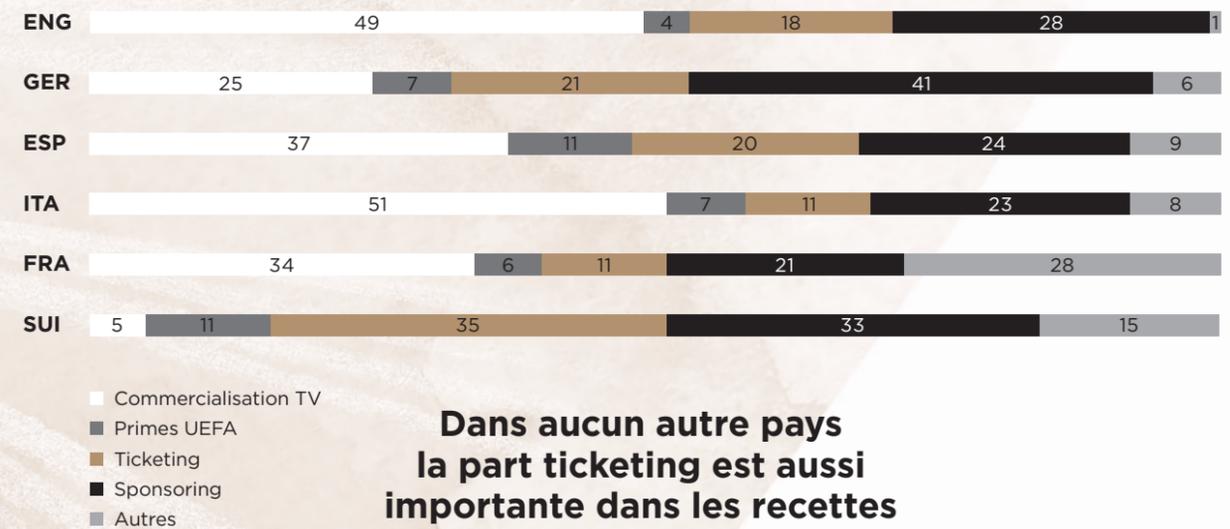
Lors des 5 dernières années, les clubs suisses ont pu augmenter les coûts des salaires de 64%.

FINANCES

RECETTES DE TRANSFERTS PAR CLUB
EN MILLIONS D'EURO



RÉPARTITION DES RECETTES
EN POUR CENT



Dans aucun autre pays la part ticketing est aussi importante dans les recettes qu'en Suisse.

«CHANGER NOTRE MODE DE PENSER!» Urs Siegenthaler

Une nouvelle façon de penser à bien des égards, c'est ce que demande Urs Siegenthaler. Le scout en chef de la «Mannschaft», l'équipe nationale allemande, évoque la situation actuelle du football européen et note l'importance pour un pays du travail avec la relève.

Urs Siegenthaler est né à Bâle en 1947. Architecte de métier, il a remporté cinq titres de champion et deux coupes de Suisse avec le FC Bâle. Il a aussi porté les couleurs de Neuchâtel Xamax et du BSC Young Boys. Sa carrière d'entraîneur débutait au FC Laufen, avant de devenir formateur d'entraîneurs à l'ASF. De 1987 à 1990, Urs Siegenthaler officiait comme entraîneur en chef du FC Bâle, pour devenir, par la suite, l'adjoint de Daniel Jeandupeux à la tête de l'équipe de Suisse. Depuis plus de onze ans, le Suisse est scout en chef de l'équipe nationale d'Allemagne.

Vous êtes scout en chef de l'équipe d'Allemagne. Comment décririez-vous votre fonction?

Ma mission est d'analyser la position qu'occupe le football allemand et de prévoir où il va. Avec Joachim Löw, j'ai affaire à une personnalité qui est à l'écoute de son interlocuteur. C'est une grande chance.

Lorsque vous observez un match ou une équipe en particulier, que regardez-vous?

En fait, ce sont les entraînements des jeunes qui sont les plus instructifs, dans le sens de 'montre-moi tes amis, je te dirai qui tu es'. Pour un match, je définis un thème: qui est responsable de quoi dans le jeu ou comment se répartissent-ils les zones, quelles sont les trajectoires sur le terrain? J'aime aussi observer d'autres sports d'équipe, afin d'y déceler la manière dont se déclenchent les attaques.

Sur la base de vos observations et de vos analyses, pouvez-vous nous dire vers quoi tend le football aux plans stratégique et tactique?

En référence au récent EURO 2016 en France, on constate le jeu extrêmement défensif – y compris des équipes, qui possèdent un grand potentiel offensif. Avoir neuf, voire dix hommes aux propres seize mètres est devenu quelque chose d'habituel. Les longs coups de pied de dégagement ne débouchent que sur le vague espoir d'une récupération positive. L'équipe qui attaque craint, quant à elle, de se faire contrer à la moindre passe imparfaite. La possession de la balle est considérée comme source de danger pour sa propre équipe.

Quels sont donc les enseignements à tirer de vos observations? Existe-t-il encore des joueurs qui ne ratent pas leurs passes, tout en prenant des risques?

Nous devons modifier notre mode de penser. Des valeurs, considérées jadis comme primordiales, sont soudainement nulles et non avenues. Le pourcentage de possession du ballon et le nombre de tirs au but ne conditionnent pas tout.



Urs Siegenthaler (ici, à g., au côté de Joachim Löw)

C'est ce qu'on en fait qui compte. Une équipe doit évoluer constamment à la recherche de la qualité. Exemple: Toni Kroos peut accomplir un match entier sans la moindre passe ratée. Voici une condition devenue essentielle dans le football actuel. Le joueur soigne sa passe, dans le but de construire le jeu ou de la passe décisive.

D'où viendront les innovations futures? Des clubs ou des équipes nationales?

Comme je vous l'ai dit, j'aime observer l'entraînement des juniors, car ce sont les entraîneurs de la relève qui ont le plus l'occasion de réfléchir à de nouvelles solutions. Les jeunes ne sont pas encore prisonniers du carcan succès-échec-argent. C'est chez les jeunes qu'on trouve encore prioritairement l'envie de créer quelque chose hors des schémas connus.

Vous voit-on fréquemment observer les matchs des ligues européennes?

Je n'irai jamais regarder un match par pur plaisir. Je me renseigne sur des entraîneurs qui sortent de l'ordinaire et je me rends à ses entraînements et matchs. Je cherche le dialogue avec le technicien. C'est ainsi que j'apprends.

Sur la base de vos dires, les entraîneurs vous intéressent davantage que les joueurs?

On peut le formuler ainsi, oui. Dans ce domaine aussi, il convient de revoir notre manière de penser. Il faut remettre en question nos méthodes d'entraînement et améliorer la détection des talents. La conduite des jeunes joueurs est la chose la plus importante dans la formation. Certains entraîneurs sont très assidus, parfois de vrais «fous». C'est la «folie» de ces entraîneurs qui fait avancer le football.

Quels matchs, quelles ligues vous sont apparus particulièrement positifs?

J'aime voir des matchs tactiques intelligents. Je les vois en Italie. J'ai un faible pour le football italien.

Pour quelle raison le football italien est-il tellement marqué par le côté tactique?

Parce que la formation des entraîneurs y est excellente et parce que l'aspect tactique a toujours joué un grand rôle dans le football transalpin. Dès les juniors, l'aspect tactique est soigné à l'entraînement.

Comment jugez-vous le football suisse, en comparaison avec le reste de l'Europe?

On peut féliciter le FC Bâle de ce qu'il a construit depuis quelques années. Le football européen est de plus en plus commercialisé. Les grandes ligues, bénéficiant de plus en plus de garanties de participation à la Ligue des Champions, accaparent tout l'intérêt. La position de la Suisse, dans ce contexte, devient de plus en plus difficile.

En Bundesliga, les Suisses représentent la fraction la plus importante en nombre de joueurs étrangers. Les joueurs suisses sont donc particulièrement appréciés?

La Suisse a pris un magnifique chemin, entamé voici plus de 20 ans. Avec la formation de Macolin, on a façonné une génération d'entraîneurs, qui pensaient autrement en formant leurs joueurs dans le but de les faire progresser. Je pense à des formateurs comme Hansruedi Hasler, Martin Trümpler, Markus Frei, Andy Egli ou Beni Bruggmann, sans être exhaustif. Tous les noms ne sont pas forcément connus du grand public, mais ce sont des formateurs de qualité. Leur travail a permis de révéler des joueurs, qui sont aujourd'hui des pros exemplaires au niveau international. La plupart de ces entraîneurs étaient actifs au niveau de la relève, ce qui souligne l'importance de bons formateurs à ce niveau.

Et pour terminer cette question: qu'est-ce qui vous fascine dans le football, pour vous y engager toujours avec autant d'énergie à l'âge de 68 ans?

Je suis passionné par la question de savoir comment on peut faire évoluer le football. J'y réfléchis beaucoup.

LES CLUBS SUISSES EN COUPES D'EUROPE

18 clubs ont déjà eu l'honneur de représenter la Suisse dans les différentes compétitions européennes. En tête, le Grasshopper Club Zurich avec 38 participations. Mais quel est le club le plus efficace statistiquement en Europe?

Compte tenu des grandes victoires contre les clubs issus des championnats des «Big-5» et le total des points, c'est le FC Bâle qui se distingue tout particulièrement, avec 308 points en 214 matchs (moyenne par match: 1,44 point), obtenus dans les différentes coupes d'Europe. Mais la meilleure moyenne revient au FC Wettingen, qui ne compte cependant qu'une seule participation (Coupe UEFA 1989/90), avec deux victoires (Dundalk/IRL) et un nul retentissant (0-0 contre le Napoli de Maradona), avec une seule défaite au retour en Italie. Avec 1,75 point de moyenne, les Argoviens sont donc les plus efficaces, avec Neuchâtel Xamax (1,52). Les Romands - et avec eux, toute la Suisse - n'oublieront pas de sitôt les nuits magiques des années 1980 et 1990, avec des succès retentissants à la Maladière face au Real Madrid, Bayern Munich ou Celtic Glasgow.

Et auriez-vous deviné que l'AC Bellinzone a remporté trois de ses six matchs (entre autres contre Dnipro Dnipropetrovsk/UKR), lors de sa seule participation à une compétition européenne, en 2008/09? Avec 50 pour cent de victoires, les Tessinois sont top (avec Wettingen).

Aucun club suisse n'a encore vu son nom gravé sur l'un des trophées continentaux. Le FC Bâle, le BSC Young Boys, le FC Zurich (deux fois) et le Grasshopper Club Zurich se sont tous arrêtés au niveau des demi-finales.

REMARQUES/DÉFINITIONS

Etat à fin 2015/16
Les données proviennent des statistiques de www.uefa.com

1 Le nombre de participations et les résultats commencent en 1955/56 et comprennent la Coupe des clubs champions européens (CC), la Champions League (CL), la Coupe des vainqueurs de Coupe (CVC), la Coupe des villes de foire (CVF), la Coupe UEFA (CU) et l'Europa League (EL), inclus tous les matchs de qualification (mais sans International Football Cup ni Coupe Inter-toto)

2 Classement UEFA: classement de l'UEFA pour compétitions interclubs, par coefficient (calculé sur les 5 dernières saisons), état fin 2015/16

3 Points: victoire 3, nul 1, défaite 0 (pour tous les matchs)

4 Ligues des «Big-5»: Angleterre, Espagne, Allemagne, Italie, France

5 C'est sous la dénomination de «Basel XI» qu'une sélection de joueurs bâlois participait à la Coupe d'Europe des Villes de Foire. Cette sélection affrontait «London XI» et le FC Barcelone. En 1965/66, le FC Bâle participait à sa première compétition européenne sous son nom. La Coupe des Villes de Foire cédait sa place et sa dénomination en 1971/72 à la Coupe de l'UEFA.

Club	Participations aux différentes coupes européennes ¹	Classement UEFA ²	Dernière participation	Matchs	Victoires Nuls Défaites	Pourcentage de victoires	Points ³	Points par match	Victoires contre les clubs des «Big-5» ⁴	Plus grands succès
GRASSHOPPER CLUB ZURICH	38	167	14/15	174	63/31/80	36,2	220	1,26	14	Phase de groupes CL 1996/97 et 1995/96, ¼ de finales CVC 1989/90, ¼ de finales CU 1980/81, ½-finales CU 1977/78, ¼ de finales CC 1978/79 et 1956/57
FC BÂLE 1893	31	19	15/16	214	87/47/80	40,1	308	1,44	17	¼ de finales EL 2013/14, ½-finales EL 2012/13, ¼ de finales CU 2005/06, Phase intermédiaire CL 2002/03, Phase de groupes CL 2014/15, 2013/14, 2011/12, 2010/11 et 2008/09, ¼ de finales CC 1973/74
FC ZURICH	28	107	15/16	131	46/23/62	35,1	161	1,23	8	Phase de groupes CL 2009/10, ½-finales CC 1976/77 et 1963/64, ¼ de finales CVC 1973/74, ¼ de finales CVF 1967/68
SERVETTE FC	28	199	12/13	99	36/24/39	36,4	132	1,33	6	⅛ de finales CU 2001/02, ¼ de finales CVC 1978/79 et 1966/67
FC LAUSANNE-SPORT	22		10/11	76	23/14/39	30,3	83	1,09	3	Phase de groupes EL 2010/11, ¼ de finales CVC 1964/65
BSC YOUNG BOYS	21	85	15/16	93	36/21/36	38,7	129	1,39	9	⅙ de finales EL 2014/15 et 2010/11, ¼ de finales CVC 1987/88, ½-finales CC 1958/59
FC SION	20	117	15/16	78	26/21/31	33,3	99	1,27	5	⅙ de finales EL 2015/16, ¼ de finales CVC 1986/87
NEUCHÂTEL XAMAX	13		03/04	60	25/16/19	41,7	91	1,52	3	¼ de finales CU 1985/86 et 1981/82
FC LUCERNE	9	179	14/15	22	4/5/13	18,2	17	0,77		¼ de finales CVC 1960/61
FC ST-GALL	6	157	13/14	28	8/6/14	28,5	30	1,07	3	Phase de groupes EL 2013/14, Victoire contre Chelsea 1er tour CU 2000/01
FC LUGANO	6		02/03	18	5/3/10	27,7	18	1,0	1	Victoire contre Inter Milan 1er tour CU 1995/96
FC AARAU	5		96/97	16	4/3/9	25	15	0,94		
BÂLE XI ⁵	5		62/63	11	1/2/8	9	5	0,45		
FC THOUNE	4	143	15/16	36	13/9/14	36,1	48	1,33	1	Phase de groupes EL 2013/14, Phase de groupes CL 2005/06 → ⅙ de finales CU 2005/06
FC LA CHAUX-DE-FONDS	2		64/65	6	2/2/2	33,3	8	1,33	1	Sieg gegen AS Saint-Étienne im MC 1964/65
AC BELLINZONE	1		08/09	6	3/0/3	50	9	1,5		Qualification pour le 1 ^{er} tour principal CU 2008/09
FC WETTINGEN	1		89/90	4	2/1/1	50	7	1,75		0-0 au match aller des ⅙ de finales CU 1989/90 contre SSC Napoli (avec Maradona)
FC WIL 1900	1		04/05	2	0/1/1	0	1	0,5		



RAPPORT FINANCIER

2015/16

Rapport sur la situation financière	68
Rapport de l'organe de révision	73
Compte d'exploitation ordinaire	75
Bilan	80
Tableau des flux de trésorerie	82
Annexe aux comptes annuels	83

RAPPORT FINANCIER

Rapport sur la situation financière

Ci-après, le rapport sur la marche des affaires et sur la situation financière de la Swiss Football League. Le compte d'exploitation ordinaire de la saison 2015/16 fait état de recettes de l'ordre de CHF 26'965'929 et de dépenses de CHF 26'960'929. Il en résulte un excédent de recettes (bénéfice comptable) de CHF 5'000. Les recettes réalisées ont dépassé de CHF 677'929 le budget établi. Pour cette raison, la SFL a pu procéder à une distribution aux clubs supérieure aux prévisions budgétaires. Les positions suivantes du compte d'exploitation ayant subi des variations sensibles par rapport au budget initial.

FRAIS DE PERSONNEL

Le montant des frais de personnel est inférieur de quelque CHF 100'000 aux prévisions budgétaires. D'une part, parce que le nouveau collaborateur au secrétariat de la SFL n'a commencé que le 1^{er} juin 2016, alors que salaire et charges sociales avaient été pris en compte dans le budget pour les six derniers mois de l'exercice. D'autre part, les dépenses en matière de travaux de tiers, les indemnités de frais, ainsi que les débours pour la formation continue et la position des éventuelles augmentations de salaire se sont toutes avérées moins élevées.

FRAIS DES COMMISSIONS, CONFÉRENCES / CONSEILS

Les dépenses des commissions, conférences/conseils se sont également avérées inférieures de CHF 53'000 au budget. Une des raisons réside dans le fait que le poste «Etudes internes» n'a pas dû être mis à contribution (CHF 20'000) et parce que les débours pour l'EPFL (Ligues européennes), comme pour le poste «Conférences diverses», ainsi que la quote-part des charges sociales pour les membres des autorités se sont également avérés moins élevés.

FRAIS DU DÉPARTEMENT MARKETING, MÉDIAS, PR

Le total des frais dans le domaine marketing, médias, PR a dépassé de quelque CHF 102'000 le montant prévu au budget. Dans les positions Archives (+CHF 36'105), Communication (+CHF 62'851) et SFL Award Night (+CHF 78'210), la SFL a enregistré des dépassements de budget. Au contraire, le poste Hospitality a bouclé avec un montant inférieur de plus de CHF 50'000 par rapport au même budget.

TRAVAUX JURIDIQUES

Les travaux juridiques et les frais de procédure et de recours ont également été inférieurs de CHF 50'000 par rapport au budget. La saison 2015/16 n'a pas engendré les moindre frais de procédure.

COÛTS ARBITRAGE

Les frais fixés forfaitairement à CHF 2 millions, d'entente avec l'ASF, ont subi un dépassement de CHF 66'917, ceci en raison des débours uniques autorisés par le Comité de la SFL concernant l'équipement des arbitres.

INDEMNITÉS DROITS D'AUTEURS, PAYEMENTS SOLIDARITÉ UEFA

Les versements effectués au titre des indemnités provenant des droits d'auteurs se sont avérés inférieurs au budget de plus de CHF 200'000. D'une part, le



ROGER BIGGER
Trésorier de la Swiss Football League
et membre du Comité

poste prévu pour les négociations du contrat TV (CHF 75'000) n'a pas été utilisé; d'autre part, les postes prime fixe BCL (CHF 38'889) et indemnité selon exigences techniques BCL (CHF 79'833) ont été grevés de paiements inférieurs au budget, notamment en raison des bases manquantes chez certains clubs.

COÛTS DE GESTION COMPÉTITION

Etant donné que les coûts du poste «Analyse du jeu» (-CHF 38'601), comme les frais de compétition (-CHF 9'550) et la position «Renvois de matches/inspections de terrain» (-CHF 33'507) se sont avérés nettement inférieurs aux chiffres prévus au budget, les divers coûts de gestion compétition bouclent de CHF 85'600 mieux que prévu.

ÉMOLUMENTS

En raison d'encaissements supérieurs en matière d'amendes perçues suite à des décisions d'arbitres (+CHF 94'010), comme des amendes résultant de décisions des autorités (+CHF 53'100), ainsi qu'un report au Fonds de sécurité inférieure aux prévisions, le résultat des émoluments est meilleur de CHF 247'110 par rapport au budget.

RECETTES DIVERSES

Le bon classement du FC Vaduz en Raiffeisen Super League et l'extourne des primes de classement qui en a résultée, ainsi que la part de bénéfice de l'UEFA Europa League 2015 (1^{er} - 3^e tours de qualification) ont entraîné un surcroît de recettes significatif dans la position «Taxe de participation FC Vaduz/LFV» de quelque CHF 160'000 par rapport au budget.

La SFL a pu procéder, de manière réjouissante, à des versements aux clubs plus élevés que prévu.

La Swiss Football League se trouve dans une situation financière très confortable. Cette saison, la ligue peut encore une fois procéder à des versements supplémentaires aux clubs (de l'ordre de CHF 1'122'669), en raison des recettes supérieures aux prévisions budgétaires (de CHF 183'000) et aussi, parce que les

comptes de dépenses ont été majoritairement respectés. Le Fonds de l'équipe nationale permet d'attribuer, en sus, l'excédent de CHF 500'000 aux clubs, pour leur travail dans les domaines de la sécurité et du football d'élite juniors.

Il s'avère donc que la situation financière de la Swiss Football League est stable. Le capital propre se monte désormais à CHF 614'377 (exercice précédent: CHF 609'377) et les liquidités s'élèvent au 30 juin 2016 à CHF 7'146'812.

Il s'avère que la situation financière de la Swiss Football League est très stable.

PERSONNEL DE LA SWISS FOOTBALL LEAGUE

Les collaboratrices et collaborateurs de la Swiss Football League fournissent une contribution personnelle importante au bon fonctionnement et au résultat de la SFL, de par leur identification avec l'entreprise et leur engagement total pour les objectifs fixés. La reconnaissance des performances de chacune et chacun par des méthodes de rémunération par la ligue constitue un autre facteur important. Pour le reste, le Comité a le souci tout particulier d'honorer à juste titre les performances du personnel. A cet égard, le Comité tient à saisir cette occasion pour exprimer ses chaleureux remerciements aux collaboratrices et collaborateurs pour une année une fois encore couronnée de succès.

La Swiss Football League encourage le potentiel de ses collaboratrices et collaborateurs, favorisant leur sens prononcé des responsabilités. La ligue fait tout ce qui est en son pouvoir pour que le personnel puisse s'identifier à l'entreprise et, ainsi, le taux de fluctuation s'établit depuis quelques années à un niveau très bas. Il est ainsi permis de lier durablement à l'entreprise le savoir-faire existant et de former le personnel de manière ciblée et continue.

A la fin de l'exercice, au 30 juin 2016, la Swiss Football League comptait 14 collaboratrices et collaborateurs. En comparaison de l'exercice précédent (13 personnes), cela correspond à une augmentation de quelque 7,7%. La moyenne annuelle

2015/16 s'élève à 13,1 postes à temps plein (exercice précédent: 12,1). Un emploi à temps plein se base, en l'occurrence, sur les contrats de travail respectifs de chaque collaboratrice ou collaborateur et c'est de cette manière que se calcule le volume de travail. Exemple: un emploi à 25% est compté comme 0,25 emploi à temps plein. Ce calcul inclut les apprentis et les employés temporaires, selon leur volume de travail. Le calcul de la moyenne arithmétique annuelle a lieu sur la base du nombre existant en début, respectivement à la fin de l'exercice, dans la mesure où la SFL n'a pas enregistré de fluctuations de personnel significative.

GESTION DES RISQUES

Les risques constituent un élément essentiel de toute activité économique. Une gestion des risques, incluant leur identification, permettant leur analyse, ainsi que la commande et la surveillance des risques essentiels encourus est primordial. En plus, l'évaluation des risques peut aussi déboucher sur des opportunités à saisir pour l'entreprise.

Afin d'identifier à temps aussi bien les risques que les opportunités, la Swiss Football League examine de manière régulière des facteurs aussi bien internes qu'externes à l'entreprise (entre autres, l'évolution du football professionnel au plan nationale et internationale) pouvant exercer une influence sur l'ensemble des composantes. Les données financières et les ratios de risque constituent la base de ces vérifications en vue du bouclage des comptes selon le CO et de ses exigences réglementaires.

EVALUATION DES RISQUES PAR LE COMITÉ

Le Comité a introduit, voici quelques années, un système de contrôle interne (SCI), qui est contrôlé, entre autres, à son tour et régulièrement, par la direction du secrétariat, ainsi que la Fiduciaire.

ÉVÉNEMENTS PARTICULIER DURANT L'EXERCICE

En avril 2016, la FC Biel/Bienne SA a été privée de sa licence, après plusieurs procédures de discipline et condamnations. L'équipe a été suspendue avec effet immédiat de la compétition. Il en a résulté comme conséquence majeure que la BCL ne connaîtrait pas d'équipe reléguée au terme de la saison 2015/16.

EVOLUTION (PERSPECTIVES D'AVENIR)

Prévisions et perspectives pour les cinq prochaines années

La saison 2016/17 est la dernière avec l'actuel contrat TV et marketing.

En juin 2016, le Comité de la Swiss Football League a mené à bien, en collaboration avec le partenaire «Profile Partners», les négociations pour les nouveaux contrats des droits médiatiques. Avec la conclusion d'un contrat de quatre ans (valable dès la saison 2017/18) avec CT Cinetrade AG, groupe dont fait notamment partie Teleclub SA, opérateur de la plate-forme Teleclub Pay-TV, la SFL a pu enregistrer un succès dépassant les attentes. En plus, les coûts de production (pour 360 matchs) seront également pris en charge par le groupe Cinetrade.

En menant à bien la conclusion d'un contrat de quatre ans sur les droits médiatiques avec CT Cinetrade AG, la SFL a pu enregistrer un succès dépassant les attentes.

Aussi le partenariat de marketing avec InfrontRingier, qui a fait ses preuves, est prolongé. InfrontRingier commercialise de manière centralisée les droits de sponsoring de la SFL; entre autres, le Sponsoring titre des deux championnats, bannières publicitaires dans les stades, ainsi que les espaces publicitaires du sponsor titre sur les maillots, tous droits attribués pour la même durée que les droits médiatiques.

Le produit total net de la cession des droits d'auteurs incluant les quatre saisons de 2017/18 à 2020/21, se monte à quelque CHF 40 millions par saison, ce qui représente une augmentation substantielle de près de 70 pour cent par rapport aux années précédentes. S'y ajouteront encore des investissements directs dans les clubs et différentes prestations d'ordre matériel.

La Swiss Football League est armée pour l'avenir avec ses produits nommés Raiffeisen Super League et Brack.ch

Challenge League, avec ses collaboratrices et collaborateurs hautement motivés, avec les contrats nouvellement conclus et avec sa situation financière très saine.

BUDGET 2016/17

Le budget du compte d'exploitation ordinaire 2016/17 prévoit un bénéfice de CHF 5'000, avec des recettes de l'ordre de CHF 26'327'000 et des dépenses de CHF 26'322'000. Pour ce qui est des recettes, la SFL peut compter sur des rentrées

Le produit total net de la cession des droits d'auteurs incluant les quatre saisons de 2017/18 à 2020/21, se monte à quelque 40 millions de francs par saison.

fixes de CHF 24'000'000, en raison des contrats TV et marketing existants (droits d'auteurs) avec Cinetrade et InfrontRingier. Les autres recettes d'un montant total de CHF 2'327'000 se composent, entre autres, du produit de la vente des droits TV internationaux (CHF 400'000), des cotisations des clubs (CHF 150'000), de la contribution de l'UEFA pour la procédure d'octroi des licences (CHF 260'000), de l'indemnité du Sport-Toto pour la compétition (CHF 135'000), de la taxe de participation de la LFV, resp. du FC Vaduz (CHF 900'000), des recettes de titres (CHF 62'000), d'autres recettes (CHF 220'000) ainsi que l'excédent des amendes.

Les frais de personnel sont légèrement en hausse, suite à des adaptations au niveau de l'organisation du secrétariat, et se montent à CHF 2'110'000.

Le budget consacré aux frais de bureau se voit réduit à CHF 120'000, car, durant cette période, peu de nouvelles acquisitions d'installations de bureau s'avéreront nécessaires.

Les dépenses pour les commissions, les conférences et les conseils sont estimées à CHF 875'000. Pour des travaux juridiques, ainsi que les frais de procédure et de recours, la SFL prévoit un montant de CHF 35'000.

Le domaine «Bureau et administration» se situe au même niveau que le budget de l'exercice précédent, soit à CHF 272'000. La majeure partie des investissements au niveau de l'informatique a été effectuée l'année précédente.

La position «Cadeaux et représentation» figure toujours au budget à hauteur de CHF 70'000.

La position «Coûts arbitrage» reste une position importante au niveau des dépenses. Dans le cadre de la convention avec l'ASF, la ligue verse les coûts effectifs dans ce domaine, le plafond des dépenses ayant été fixé à CHF 2'000'000.

Dans le cadre de la mise en œuvre des contrats TV et marketing, le poste des frais du «Département Marketing, médias, PR» figure au budget pour un montant de CHF 2'399'801. L'augmentation de quelque CHF 275'000 dans le secteur «Archives/Statistiques» résulte avant tout de la location d'un réseau de fibres optiques. Le budget total du poste se monte à CHF 1'019'800. Les autres postes dans ce domaine: la production des images TV de BCL (CHF 360'000), la réalisation du branding, hospitality, ainsi que divers autres frais de mise en œuvre (total CHF 425'001), les projets en matière de Corporate Social Responsibility (fixé nouvellement à CHF 100'000, soit une augmentation de CHF 20'000), alors que

La Swiss Football League est armée pour l'avenir avec ses produits, avec ses collaboratrices et collaborateurs très motivés, avec les contrats nouvellement conclus et avec sa situation financière très saine.

le secteur Communication/Internet (CHF 245'000). La SFL Award Night se répercute net (donc moins les recettes de commercialisation de l'événement) pour CHF 250'000 au budget.

Le budget du domaine «Divers coûts de gestion compétition» se monte désormais à CHF 905'000. La majoration de CHF 30'000 est due aux inspections des

stades, resp. aux contrôles des pelouses supplémentaires. Le système d'analyse du jeu en faveur des clubs est pris en compte pour un montant de CHF 250'000. La convention avec la Première Ligue portant sur un montant de CHF 500'000 représente la position la plus importante.

La distribution des «Indemnités provenant des droits d'auteur», d'un montant de CHF 17'200'000 est réjouissante pour les clubs. Les clubs de RSL reçoivent une prime fixe inchangée de CHF 7'000'000. La prime fixe des clubs de BCL reste de l'ordre de CHF 2'000'000.

La distribution des «Indemnités provenant des droits d'auteur» d'un montant de CHF 17'200'000 est réjouissante pour les clubs.

Les clubs de RSL bénéficient en plus d'une indemnité en fonction d'après la valeur commerciale/médiatique, d'un montant de CHF 3'500'000. L'indemnité pour les clubs de BCL pour les prestations publicitaires lors des transmissions TV en direct a été fixée à CHF 1'000'000.

Les primes de classement pour les clubs de RSL restent également inchangées à hauteur de CHF 3'000'000. A des fins de promotion de la professionnalisation de la BCL, le comité a fixé une «Indemnité selon exigences techniques» d'un montant de CHF 500'000, ce qui signifie qu'un club remplissant tous les critères recevra au maximum CHF 50'000.

Afin que le budget soit respecté, il est très important que tous les clubs remplissent leurs engagements contractuels envers les partenaires TV et marketing. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de leur verser les indemnités mentionnées ci-dessus.

Pour la saison 2016/17, une dotation de primes totale se montant à CHF 100'000 est attribuée à chaque catégorie de jeu pour le trophée fair-play. En revanche, le trophée M-21 (promotion de la relève), doté de CHF 200'000, devient caduc, car un nouveau modèle de promotion de la relève entre en vigueur.

Une distribution d'un montant de CHF 171'199 à décider par le Comité de la SFL a été budgétée dans le compte d'exploitation ordinaire 2016/17 pour les clubs de la SFL.

Il ressort du budget du compte d'exploitation extraordinaire 2016/17 qu'un montant de CHF 5'195'000 est alloué aux indemnités relatives aux travaux fournis par les clubs pour le Label de formation et de Footeco, ce qui correspond à une augmentation de CHF 445'000 par rapport à l'exercice précédent. Ces fonds bénéficieront aux 13 partenariats de label, resp. aux clubs concernés.

En premier lieu, l'augmentation marquante résulte de l'adaptation du modèle d'indemnité pour l'utilisation des jeunes joueurs avec l'abandon du trophée M21 et une récompense financière beaucoup plus élevée à l'avenir pour les clubs en tenant compte du nombre de titularisations des jeunes joueurs (CHF 750'000 au lieu de CHF 200'000). Dès la saison 2017/18, le projet sera financé par les paiements de solidarité de l'UEFA Champions League de la période 2017-2019. En 2016/17, en complément du montant de solidarité de l'UEFA Champions League (CHF 600'000) sera versé exceptionnellement une avance du Fonds de formation. Ainsi, par rapport à l'année dernière, le montant du fonds pour compenser le compte d'exploitation extraordinaire est augmenté de CHF 1'295'112 à CHF 3'197'000.

La contribution généreuse de la Société du Sport-Toto figure au budget à raison de CHF 2'720'000 est versée dans son intégralité pour les indemnités du label de formation des clubs de la SFL.

Le compte «Remboursements frais d'arbitres M-21» est doté de CHF 150'000 dans le budget.

Tous les autres postes du budget restent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

RAPPORT FINANCIER

Rapport de l'organe de révision

B Ä T T I G  T R E U H A N D A G

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de la

Swiss Football League Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Swiss Football League, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 juin 2016.

Responsabilité du comité SFL

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité SFL. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 juin 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

 Mitglied der Treuhand-Kammer
TREUHAND | SUISSE Mitglied von TREUHAND|SUISSE
SWISSconsultants.ch
BERGSTRASSE 17, 6002 LUZERN
Mitglied der swissconsultants.ch

Obergrundstrasse 17, 6002 Luzern
Telefon 041 228 25 25, Fax 041 228 25 28
www.baettig.ch, info@baettig.ch

Rapports d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons, les comptes annuels à présent approuver.

Lucerne, le 6 octobre 2016

Bättig Treuhand AG



André Wermelinger
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Titus Scherer
Expert-réviseur agréé

Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement et annexe)

	COMPTES 2014/15	BUDGET 2015/16	COMPTES 2015/16	BUDGET 2016/17
RECETTES NETTES APRÈS LIVRAISON/PRESTATION	26'740'121	26'213'000	26'752'520	26'265'000
COTISATIONS	150'000	205'000	205'000	205'000
Cotisations des clubs	150'000	150'000	150'000	150'000
Rétrocessions sur la redevance ASF	0	55'000	55'000	55'000
ÉMOLUMENTS	239'950	0	247'110	80'000
Amendes	689'950	650'000	797'110	730'000
Report dans le Fonds de sécurité	-450'000	-650'000	-550'000	-650'000
RÉPARTITIONS	190'810	183'000	204'990	200'000
Taxes administratives	55'810	48'000	69'990	65'000
Indemnité Sport-Toto pour la compétition	135'000	135'000	135'000	135'000
Ristourne ASF	0	0	0	0
RECETTES DIVERSES	26'159'361	25'825'000	26'095'420	25'780'000
Droits d'auteur TV et marketing	24'000'000	24'000'000	24'000'000	24'000'000
Licences UEFA, contribution UEFA	300'147	260'000	271'030	260'000
Taxe de participation FC Vaduz/LFV	950'186	900'000	1'061'030	900'000
Autres recettes	525'286	290'000	374'489	220'000
Droits TV internationaux	383'742	375'000	388'871	400'000

→

COMPTE D'EXPLOITATION ORDINAIRE
2015/16 avec budget 2016/17

	COMPTES 2014/15	BUDGET 2015/16	COMPTES 2015/16	BUDGET 2016/17
FRAIS DE PERSONNEL	1'980'708	2'120'000	2'012'573	2'110'000
Salaires	1'496'867	1'600'000	1'538'148	1'620'000
Travaux de tiers	15'600	40'000	35'497	40'000
Indemnités de frais	161'014	160'000	150'201	140'000
AVS, CCF + ACh	90'391	130'000	122'373	130'000
Assurances du personnel	15'140	30'000	17'568	20'000
Caisse de retraite	129'233	140'000	131'863	140'000
Formation	4'610	10'000	2'480	10'000
Frais divers du personnel	5'893	10'000	14'443	10'000
Réajustement des comptes des assurances sociales	61'960	0	0	0
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	23'704'956	23'915'500	23'759'751	23'976'801
FRAIS DES COMMISSIONS, CONFÉRENCES/CONSEILS	778'012	865'000	811'532	875'000
Assemblée générale/Conférence des présidents	63'411	60'000	64'516	60'000
Comité	308'494	315'000	323'085	315'000
Commission de qualification	2'400	10'000	3'000	5'000
Commission de conciliation	4'300	10'000	2'861	5'000
Autorités disciplinaires	59'577	70'000	66'692	75'000
Commission des licences	56'078	50'000	51'791	50'000
Administration des licences	3'907	15'000	15'841	15'000
Fiduciaire pour les licences	127'287	130'000	156'390	120'000
Experts pour les licences	26'951	25'000	18'160	25'000
Autorité de recours pour les licences	7'837	10'000	4'259	10'000
Commission des mutations	2'500	5'000	2'500	5'000
Tribunal de recours	-707	10'000	5'048	10'000
Conférences diverses	29'738	30'000	24'142	25'000
Etudes internes	10'000	20'000	0	5'000
EPFL Liges européennes	47'444	55'000	43'811	120'000
Charges sociales pour les membres	28'795	50'000	29'436	30'000

	COMPTES 2014/15	BUDGET 2015/16	COMPTES 2015/16	BUDGET 2016/17
FRAIS DU DÉPARTEMENT MARKETING, MÉDIAS, PR	2'034'942	2'045'000	2'146'965	2'399'801
Événements	223'373	190'000	268'210	250'000
Archives/Statistiques	502'283	708'000	744'105	1'019'800
Production BCL	364'000	360'000	360'000	360'000
Branding (marque)	34'303	58'000	41'944	60'000
Hospitalité	115'501	160'000	109'936	160'000
Divers coûts de mise en vigueur	79'645	201'000	194'280	205'001
Coûts de gestion/Investissements pour les bandes RSL	283'909	0	0	0
Coûts de gestion/Investissements pour les bandes BCL	22'745	0	0	0
Communication/Internet	329'823	288'000	350'851	245'000
Subvention pour responsabilité sociale	79'360	80'000	77'639	100'000
ASSURANCES ET TAXES	106'163	100'000	115'761	100'000
Assurances choses et RC	60'907	60'000	58'987	60'000
Indemnités à la SUIISA	13'925	15'000	13'925	15'000
TVA, réduction de l'impôt préalable	31'331	25'000	42'849	25'000
TRAVAUX JURIDIQUES	43'985	70'000	20'680	35'000
Travaux juridiques	43'985	50'000	20'680	25'000
Frais de procédure/Frais de recours	0	20'000	0	10'000
BUREAU ET ADMINISTRATION	299'452	272'500	318'630	272'000
Matériel de bureau/Imprimés	69'304	50'000	64'287	42'000
Informatique	47'365	15'000	15'607	15'000
Manuel et rapport annuel	32'768	35'000	56'944	42'000
Ports, téléphone, télécopieur	27'619	30'000	34'318	30'000
Cotisations, littérature spécialisée	1'491	2'500	1'775	1'000
Comptabilité	70'200	80'000	80'050	80'000
Coûts conseils TVA	4'225	5'000	0	2'000
Révision des comptes	18'724	20'000	19'314	20'000
Traductions	26'945	30'000	40'357	35'000
Frais divers d'administration	811	5'000	5'978	5'000

→

COMPTE D'EXPLOITATION ORDINAIRE
2015/16 avec budget 2016/17

	COMPTES 2014/15	BUDGET 2015/16	COMPTES 2015/16	BUDGET 2016/17
FRAIS DE BUREAUX	150'058	140'000	138'124	120'000
Location, énergie, nettoyage	102'071	110'000	107'057	110'000
Installations pour les bureaux	47'987	30'000	31'067	10'000
CADEAUX ET REPRÉSENTATION	49'150	73'000	79'869	70'000
Cadeaux aux champions, distinctions	33'503	55'000	63'772	40'000
Articles souvenirs/Cadeaux	6'753	8'000	11'771	20'000
Autres distinctions	8'894	10'000	4'326	10'000
COÛTS ARBITRAGE	2'000'000	2'000'000	2'066'917	2'000'000
Forfait arbitrage ASF	2'000'000	2'000'000	2'066'917	2'000'000
INDEMNITÉS DROITS D'AUTEURS, PAYEMENTS SOLIDARITÉ UEFA	17'376'451	17'475'000	17'271'882	17'200'000
Prime fixe RSL	7'000'000	7'000'000	7'000'000	7'000'000
Primes de classement RSL	2'998'148	3'000'000	3'000'000	3'000'000
Prime fixe BCL	2'000'000	2'000'000	1'961'111	2'000'000
TV, négociations des contrats	0	75'000	358	0
Indemnité selon exigences techniques BCL	478'335	500'000	420'167	500'000
Indemnité d'après la valeur commerciale/ médiatique RSL	3'500'000	3'500'000	3'500'000	3'500'000
Indemnité pour prestations publicitaires matches TV BCL	999'968	1'000'000	990'246	1'000'000
Trophées fairplay/M21 RSL	200'000	200'000	200'000	100'000
Trophées fairplay/M21 BCL	200'000	200'000	200'000	100'000
DIVERS COÛTS DE GESTION COMPÉTITION	866'743	875'000	789'391	905'000
Elaboration des calendriers	21'000	25'000	21'000	25'000
Frais de compétition	0	10'000	450	20'000
Inspections des stades/CTJ	42'670	40'000	40'049	70'000
Renvois de matches/Inspections de terrain	57'099	50'000	16'493	40'000
Convention avec la Première Ligue	500'000	500'000	500'000	500'000
L'analyse du jeu	245'974	250'000	211'399	250'000

	COMPTES 2014/15	BUDGET 2015/16	COMPTES 2015/16	BUDGET 2016/17
AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR POSITIONS DU CAPITAL IMMOBILISÉ	0	0	7'112	0
Amortissements et Corrections de valeur sur positions du capital immobilisé	0	0	7'112	0
CHARGES/DÉPENSES FINANCIÈRES	53'174	54'500	49'702	54'000
Frais bancaires et CCP (y compris impôts à la source étr.)	408	1'000	654	1'000
Coûts mandat de gestion CS	52'766	53'500	49'048	53'000
REVENU FINANCIER	61'888	75'000	213'409	62'000
Recettes de titres	61'888	75'000	213'409	62'000
CHARGES EXTRAORDINAIRES, UNIQUES OU ÉTRANGERS À LA PÉRIODE	1'052'824	183'000	1'122'669	171'199
Indemnité complémentaire marketing/TV ou montant pour projets particuliers selon décision du Comité SFL	0	0	0	0
Indemnités aux clubs selon décision du Comité SFL	1'052'824	183'000	1'122'669	171'199
COMPTE D'EXPLOITATION EXTRAORDINAIRE	0	0	0	0
IMPÔTS DIRECTS	5'347	10'000	9'122	10'000
Impôts	5'347	10'000	9'122	10'000
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5'000	5'000	5'000	5'000

BILAN

	30.06.2016		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	ACTIFS	PASSIFS	ACTIFS	PASSIFS
ACTIFS ↓				
ACTIF MOBILISÉ				
LIQUIDITÉS	7'146'812,42		8'713'002,59	
Caisse	1'074,20		3'100,00	
Compte de chèques postaux	127'267,72		123'717,59	
Banques	7'018'470,50		8'586'185,00	
CRÉANCES APRÈS LIVRAISON/PRESTATION	386'666,00		7'136'074,00	
Débiteurs	386'666,00		7'136'074,00	
AUTRES CRÉANCES À COURT TERME	481'728,94		50'244,46	
Autres créances à court terme	481'728,94		44'794,24	
Avoir clubs SFL	0,00		5'450,22	
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS	321'880,05		171'677,90	
Actifs transitoires	321'880,05		171'677,90	
TOTAL ACTIF MOBILISÉ	8'337'087,41		16'070'998,95	
ACTIF IMMOBILISÉ				
INVESTISSEMENT FINANCIER	4'248'545,00		4'087'460,92	
Titres	4'248'545,00		4'087'460,92	
MATÉRIEL, BIENS, CHOSES	7'113,10		2,00	
Mobilier secrétariat	7'112,10		1,00	
Bandes tournantes	1,00		1,00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	4'255'658,10		4'087'462,92	
TOTAL ACTIFS	12'592'745,51		20'158'461,87	

	30.06.2016		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	ACTIFS	PASSIFS	ACTIFS	PASSIFS
PASSIFS ↓				
CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME				
ENGAGEMENTS APRÈS LIVRAISON/PRESTATION		1'353'416,86		531'313,11
Créanciers		1'353'416,86		531'313,11
AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME		437'168,90		956'993,09
Compte courant à l'ASF		286'748,45		877'032,60
Avoir des clubs SFL		138'963,55		79'960,49
Autres créances à court terme		11'456,90		0,00
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS		4'224'872,84		12'455'356,48
Passifs transitoires		1'752'954,84		7'781'533,48
Passifs transitoires, avoirs des clubs SFL et tiers		2'471'918,00		4'673'823,00
CAPITAL ÉTRANGER À LONG TERME				
LE CAPITAL DU FONDS		5'962'910,36		5'605'422,64
Fonds de l'équipe nationale		2'679'962,27		2'503'851,37
Correction de valeur sur titres		2'848'107,55		2'674'180,35
Fonds capital II: Soutien terrains		150'000,00		150'000,00
Fonds capital III: Sécurité		284'840,54		277'390,92
TOTAL CAPITAL ÉTRANGER		11'978'368,96		19'549'085,32
CAPITAL PROPRE				
CAPITAL PROPRE		614'376,55		609'376,55
Capital		614'376,55		609'376,55
TOTAL CAPITAL PROPRE		614'376,55		609'376,55
TOTAL PASSIFS		12'592'745,51		20'158'461,87

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	30.06.2016	30.06.2015
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		
↓		
Résultat de l'exercice	5'000,00	5'000,00
Amortissements	7'112,05	0,00
Plus-values (-) et moins-values (+) sur investissements	-121'927,53	0,00*
Augmentation (-)/diminution (+) Créances livraison/prestation	6'749'408,00	-2'865'588,30
Augmentation (-)/diminution (+) Créances à court terme	-431'484,48	361'473,20
Augmentation (-)/diminution (+) Comptes de régularisation actifs	-150'202,15	-100'162,70
Augmentation (-)/diminution (+) Engagements livraison/prestation	822'103,75	242'361,14
Augmentation (+)/diminution (-) Autres engagements à court terme	-519'824,19	-42'686,92
Augmentation (+)/diminution (-) Comptes de régularisation passifs	-8'230'483,64	4'852'751,40
Augmentation (+)/diminution (-) Provisions	0,00	0,00
Augmentation (+)/diminution (-) Capital des fonds	357'487,72	650'542,88
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-1'512'810,47	3'103'690,70
Investissements en matériel, biens, choses (y compris véhicules)	-14'223,15	0,00
Investissements en placements financiers	-1'096'107,45	-1'817'561,25
Désinvestissements de placements financiers	1'056'950,90	1'886'028,25
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-53'379,70	68'467,00
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	0,00	0,00
VARIATION DES LIQUIDITÉS	-1'566'190,17	3'172'157,70
JUSTIFICATIFS DES LIQUIDITÉS		
Liquidités au début de l'exercice	8'713'002,59	5'540'844,89
Variation nette des liquidités	-1'566'190,17	3'172'157,70
Liquidités à la fin de l'exercice	7'146'812,42	8'713'002,59

* Les plus- et moins-values réalisées n'étaient pas encore prises en compte lors de la saison 2014/15.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. PRÉCISIONS CONCERNANT LES PRINCIPES APPLIQUÉS DANS LES COMPTES ANNUELS

Les comptes présents ont été établis selon les directives du droit comptable helvétique concernant la comptabilité commerciale et la présentation des comptes, en vertu du Code des obligations (art. 957 à 962).

Le nouveau droit comptable a été appliqué pour la première fois lors de l'établissement des comptes annuels au 30.6.2016. Les chiffres du Bilan et du Compte d'exploitation ordinaire de l'exercice comptable précédent ont été repris tels quels, mais cependant incorporés au nouveau plan comptable.

Le droit comptable exige du Comité et de la Direction des estimations et des jugements pouvant avoir une certaine influence sur les valeurs patrimoniales, les engagements et les obligations éventuelles au moment de l'établissement du bilan, mais aussi sur les charges et produits de l'exercice en question. Le Comité et la Direction prennent leurs décisions en leur âme et conscience, leurs appréciations disposant des marges de manoeuvres accordées par la loi.

2. BASES D'ÉVALUATION

Devises étrangères

Pour la conversion des devises, il a été tenu compte des cours à un jour déterminé, alors que pour la consolidation des transactions, ce sont les cours moyens qui font foi.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations ont été prises en compte à leur valeur nominale. On a tenu compte des risques prévisibles pour certaines créances par la création de provisions, resp. de du croires, basés sur les expériences encourues. On n'a pas procédé à des évaluations forfaitaires.

Actifs financiers

Pour la première fois, les titres ont été pris en compte selon le cours en bourse du jour de l'établissement du bilan au 30 juin 2016. Les actifs financiers non cotés en bourse ou sans valeur boursière ont été pris en compte à leur valeur d'acquisition, moins les constitutions de provision nécessaires. Une réserve pour fluctuations n'a pas été constituée.

Matériel/biens/choses (y compris véhicules)

Les immobilisations mobilières et matérielles ont été prises en compte à leur valeur d'acquisition, moins amortissements et provisions. Les amortissements effectués correspondent aux taux fiscaux existants.

3. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom, forme juridique, siège

La Swiss Football League est une association au sens des art. 60 ss du Code civil (CC), avec siège à Muri près de Berne.

4. COMPLÉMENTS À CERTAINES POSITIONS FIGURANT AU BILAN ET AU COMPTE D'EXPLOITATION

4.1 Investissements financiers	30.06.2016	30.06.2015
Titres au 1.7.	4'086'961	4'155'428
Titre de participation du Stade St-Jacques	500	500
Acquisitions	1'096'107	1'817'561
Cessions et remboursements	-1'056'950	-1'886'028
Plus-values boursières réalisées	24'160	0
Moins-values réalisées	-43'556	0
Plus-values non réalisées	141'323	0
SOLDE DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30.06.	4'248'545	4'087'461

L'état des titres a été établi, pour la première fois, selon les cours en bourse du jour déterminant pour l'établissement du bilan au 30 juin 2016.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4.2 Comptes de régularisation passifs

Produits facturés et versements reçus pour périodes postérieures:

	30.06.2016	30.06.2015
CT Cinetrade	0	3'675'000
InfrontRingier Sports & Entertainment Switzerland AG	0	2'325'000
Swisslos/Société du Sport-Toto	1'477'183	1'588'268
Sponsoring, versement déjà reçu TP Electronic Arts	106'000	0
Bonus du personnel SFL	80'000	80'000
Paiement en suspens Footeco 2 ^e tour	849'250	821'000
Paiement en suspens aux clubs, sécurité et formation	1'122'668	1'052'823
Paiement en suspens aux clubs, excédents Fonds de l'équipe nationale	500'000	2'800'000
Obligations diverses en suspens	89'772	113'265
TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS	4'224'873	12'455'356

4.3 Fonds de l'équipe nationale

	30.06.2016	BUDGET 2016/17	30.06.2015	BUDGET 2015/16
RECETTES				
↓				
Quote-part facture EN ASF	1'250'000	1'250'000	2'150'337	1'250'000
Quote-part facture EN ASF Mondial 2014/EURO 2016	0	1'920'000	1'681'073	0
DÉPENSES				
↓				
Paiements aux clubs fournisseurs	-73'889	-250'000	-74'816	-240'000
Virement au Fond de formation	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000
Utilisation de l'excédent, selon décision du Comité	-500'000	-2'500'000	-2'800'000	-500'000
SOLDE DU FONDS DE L'ÉQUIPE NATIONALE	2'679'962		2'503'851	

4.4 Fonds de formation

	30.06.2016	BUDGET 2016/17	30.06.2015	BUDGET 2015/16
RECETTES				
↓				
Contributions de formation	1'170'563	1'000'000	1'082'250	1'000'000
Report du Fonds de remise en état des terrains de jeu	94'560	50'000	82'897	50'000
Contribution de solidarité UEFA Champions League	310'693	400'000	430'090	313'500
Allocation du Fonds de l'équipe nationale	500'000	500'000	500'000	500'000
DÉPENSES				
↓				
Contribution au Compte d'exploitation extraordinaire	-1'901'888	-3'197'000	-1'922'215	-2'172'000
SOLDE DU FONDS DE FORMATION	2'848'108		2'674'180	

4.5 Fonds de remise en état des terrains de jeu

	30.06.2016	BUDGET 2016/17	30.06.2015	BUDGET 2015/16
RECETTES				
↓				
Contributions de la Société du Sport-Toto	100'000	100'000	100'000	100'000
DÉPENSES				
↓				
Indemnités pour remise en état de terrains de jeu	-5'440	-50'000	-17'103	-50'000
Contribution au Fonds de formation	-94'560	-50'000	-82'897	-50'000
SOLDE DU FONDS DE REMISE EN ÉTAT DES TERRAINS DE JEU	150'000		150'000	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4.6 Fonds de sécurité	30.06.2016	BUDGET 2016/17	30.06.2015	BUDGET 2015/16
RECETTES				
↓				
Quote-part des amendes du Compte d'exploitation ordinaire	550'000	650'000	450'000	650'000
DÉPENSES				
↓				
Dépenses diverses, sécurité et domaine des fans	-404'826	-500'000	-298'081	-530'000
Inspections de sécurité	-137'724	-160'000	-130'993	-130'000
SOLDE FONDS DE SÉCURITÉ	284'841		277'391	

4.7 Compte d'exploitation extraordinaire 2015/16 et budget 2016/17	COMPTES 2015/16	BUDGET 2016/17	COMPTES 2014/15	BUDGET 2015/16
RECETTES	5'353'725	6'517'000	5'640'660	5'599'000
↓				
Contribution de la Société du Sport-Toto	2'830'451	2'720'000	2'858'265	2'800'000
Contribution du Fonds de formation	1'901'888	3'197'000	1'922'215	2'172'000
Solidarité UEFA Champions League	621'386	600'000	860'180	627'000
DÉPENSES	5'353'725	6'517'000	5'640'660	5'599'000
↓				
DÉPENSES POUR RSL ET BCL	621'386	1'100'000	860'180	627'000
Solidarité UEFA Champions League	621'386	1'100'000	860'180	627'000
DÉPENSES RELÈVE M-21	235'395	222'000	221'163	222'000
Remboursement frais d'arbitres M-21	161'940	150'000	158'661	150'000
Frais de personnel	42'739	50'000	44'499	50'000
Séances et inspections Commission de formation	10'681	10'000	6'447	10'000
Projet «Postformation/Footuro»	8'479	0	0	0
Moyens électroniques pour le Label de formation	11'556	12'000	11'556	12'000

	COMPTES 2015/16	BUDGET 2016/17	COMPTES 2014/15	BUDGET 2015/16
DÉPENSES				
↓				
INDEMNITÉS LABEL DE FORMATION RSL ET BCL	4'496'944	5'195'000	4'559'317	4'750'000
Projet «Partenariats»	3'384'570	3'810'000	3'429'375	3'425'000
Footeco	1'112'374	1'385'000	1'129'942	1'325'000
RÉSULTAT DU COMPTE D'EXPLOITATION EXTRAORDINAIRE	0	0	0	0

5. AUTRES DÉPENSES	30.06.2016	30.06.2015
5.1 Reliquat d'engagements résultant d'engagements de leasing	16'757	0
5.2 Emplois à temps plein en moyenne annuelle	13,1	12,1
5.3 Libération de réserves latentes	0	0
5.4 Honoraires de l'organe de révision	19'314	18'724
5.5 Engagements vis-à-vis des institutions de prévoyance	0	0

6. EVÉNEMENTS NOTOIRES APRÈS LE JOUR DÉTERMINANT POUR L'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Après le jour de l'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes annuels par le Comité, aucun événement notoire n'est intervenu, pouvant relativiser la pertinence des comptes bouclés au 30.6.2016, et qui devrait être rendu public.

SPONSORS

La Swiss Football League remercie son sponsor principal, Raiffeisen, son sponsor titre, Brack.ch, ainsi que ses sponsors Allianz, engelbert strauss, Nissan, Sporttip et Swisscom pour leur précieux soutien et leur collaboration en cette saison 2015/16. Grâce à eux, le football suisse reste vivant et attrayant au niveau de nos clubs.

SPONSOR PRINCIPAL



SPONSOR TITRE



SPONSORS



LIVE-BROADCASTER



PARTENAIRES



RAIFFEISEN

RAIFFEISEN RESTE DANS LA COURSE

Le sponsor-titre de la Super League entame sa cinquième saison. L'engagement de Raiffeisen pour le football professionnel et le football de base est intense, varié et axé sur une offensive infatigable.

La constance a ses bons côtés. Alors que les adversaires du FC Bâle, le champion en série rarement défaillant, se désespèrent parfois de pouvoir le battre, la Raiffeisen Super League (RSL) bénéficie d'une solide base pour le bien de tous les clubs concernés. Depuis la saison 2012/13, la Raiffeisen s'engage comme sponsor-titre avec passion pour que dans ce pays le «plus beau loisir du monde» soit encore plus beau.

Au cours des quatre premières années sous le signe de la RSL, le football suisse de pointe s'est développé de façon réjouissante. Tant la Swiss Football League que ses clubs ont professionnalisé leurs structures.

Si cette évolution est réjouissante, elle n'est, et de loin, pas encore terminée. Il existe encore un véritable potentiel par exemple dans le domaine du «Fan-Marketing». Comment rendre la venue des spectateurs au stade encore plus attractive? Comment peut-on gagner de nouveaux segments de spectateurs pour le football?

Et c'est dans ces domaines que la Raiffeisen veut agir. L'action «50% de réduction» pour les rencontres du dimanche de la RSL s'est établie avec succès. Elle a permis d'augmenter de façon notable le nombre de spectateurs dans les stades. Et la journée réservée aux familles, la «Raiffeisen Super League Family Day», est très bien accueillie. Des sondages démontrent que de nombreux fans profitent même de cette offre pour suivre leur club lors des matches à l'extérieur.

Plus de publicité, plus de spectateurs, plus de sponsors, plus de classe

Outre le football de pointe, la Raiffeisen s'engage également pour le football de base et le football des espoirs. Par l'entremise des plus de 500 actions de sponsoring des banques Raiffeisen locales, se sont chaque année plus de 2 millions de francs qui tombent dans les caisses du football amateur. Chaque année, plus de 80 camps de football Raiffeisen sont organisés pour les juniors et on développe chez les enfants la fascination pour le football de pointe grâce à des séances d'autographes avec des pros de la RSL. Un autre projet est son portail www.welovefootball.ch qui propose des interviews sur vidéo, des anecdotes passionnantes et des comics amusants autour du football.

Avec toutes ces activités existantes et nouvelles, Raiffeisen poursuit un but primaire, à savoir plus de publicité, plus de spectateurs, plus de sponsors et plus de classe pour le football suisse.



SPORT-TOTO

PLUS DE 2,8 MILLIONS DE FRANCS POUR LA SWISS FOOTBALL LEAGUE

Un long partenariat relie la Société du Sport-Toto (SST) et la Swiss Football League (SFL). Depuis sa fondation, chaque saison, la SST encourage le football suisse et soutient, outre l'Association Suisse de Football (ASF), également la SFL avec un montant non négligeable. Ces fonds sont issus des bénéfices nets des deux sociétés de loterie, Swisslos et la Loterie Romande.

Pour la saison 2015/16, la SFL peut se réjouir d'un montant de 2'830'451,40 francs. Les fonds seront investis dans la promotion de la jeune génération des clubs Raiffeisen Super League et Brack.ch Challenge League. Les fonds de loterie contribuent donc largement au succès de la jeune génération et également à l'avenir du football suisse. Ce n'est qu'au prix d'une promotion ciblée des jeunes que le niveau du football suisse peut s'élever et assurer la compétitivité internationale.

Exigence de la poursuite de ce soutien est que les sociétés de loterie rencontrent des conditions-cadre optimales pour réaliser les jeux d'argent lui permettant de proposer des produits aussi attractifs que possible. La lutte contre les paris illégaux joue en outre dans ce contexte un rôle essentiel. Une nouvelle loi sur les jeux d'argent doit créer ces conditions-cadre.

CLUBS DE LA SWISS FOOTBALL LEAGUE
Saison 2015/16

RAIFFEISEN SUPER LEAGUE



BRACK.CH CHALLENGE LEAGUE



COUP DE SIFFLET FINAL
Impressum

Ce rapport annuel existe aussi en langue allemande. La version allemande est déterminante.

—
ÉDITEUR

Swiss Football League
Maison du football suisse
Worbstrasse 48
3074 Muri b. Bern
Téléphone 031 950 83 00
info@sfl.ch
www.sfl.ch

—
RÉDACTION

Swiss Football League

—
TEXTES/INTERVIEWS

Nik Schwab, Zürich
Philippe Guggisberg, SFL

—
DESIGN/RÉALISATION

Hej, Zürich

—
ILLUSTRATION

Kornel Stadler, Bern

—
LITHOGRAPHIE

Roger Bahcic, Zürich/Cernobbio

—
IMPRESSION

Ast & Fischer AG,
Wabern

—
TIRAGE

1'100 exemplaires

—
PHOTOS

Freshfocus GmbH, Schlieren

2016 © Swiss Football League



OFFICIAL WEBSITE

SFL.CH



PERFORMANCE
neutral
Imprimé



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C004050

SFL.CH



SWISS FOOTBALL LEAGUE
P.O. Box | 3000 Bern 15
T +41 31 950 83 00
F +41 31 950 83 83
info@sfl.ch